



Rapport d'activité 2024

MIST Normandie



Directeur de la publication : Amaud MARCHAND

Coordination : Catherine POIRÉ et Chloé DENIS

Remerciements aux responsables de pôles et de services, aux pilotes d'actions et de projets ainsi qu'à l'ensemble des équipes de MIST Normandie

Publication : Juin 2025

Mise en page et création graphique : Patricia SAITER

Crédits : Adobe Stock / Freepik / MIST Normandie

Pour la partie 2 : crédits PRESANSE issus de la campagne de communication PRESANSE fournie aux SPSTI en septembre 2023



SOMMAIRE

EDITO	2
NOS ENJEUX	3
PARTIE 1 : DES MOYENS ADAPTÉS ET DE PROXIMITÉ	4
PARTIE 2 : PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	18
PARTIE 3 : BILAN FINANCIER	56
PARTIE 4 : NOS ACTIONS.....	60
PARTIE 5 : NOS PUBLICATIONS	72



ÉDITO

L'année écoulée a marqué à nouveau un tournant majeur pour notre service de santé au travail, à la croisée des évolutions réglementaires, technologiques et organisationnelles. La mise en œuvre de la réforme de la santé au travail a constitué un cadre structurant pour nos actions, nous engageant collectivement vers un renforcement de notre rôle de prévention auprès des entreprises et de leurs salariés.

Dans cette dynamique de transformation, nous avons, étudié en profondeur les logiciels métier disponibles. Et nous avons fait un choix stratégique, celui de PULSE, qui incarne notre volonté de modernisation et d'adaptation aux exigences de demain. Ce changement fondamental est bien plus qu'un outil : il est le socle de notre fonctionnement futur, de notre efficacité opérationnelle, et de notre capacité à mieux répondre aux attentes de nos adhérents.

L'année a également été marquée par une réorganisation de notre organigramme, pensée pour renforcer notre réactivité, notre lisibilité et notre proximité avec le terrain. Cette évolution interne, accompagnée d'une forte mobilisation de nos équipes, nous permet d'aborder l'avenir avec confiance.

Enfin, nous avons amorcé un travail exigeant de préparation à la certification, que nous passerons en septembre 2025. Cet objectif ambitieux reflète notre engagement constant en faveur de la qualité de service et de l'amélioration continue.

Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos équipes pour leur professionnalisme, leur engagement et leur capacité d'adaptation face aux nombreux défis relevés cette année. Leur mobilisation quotidienne est au cœur de nos missions. Je remercie également le Conseil d'administration pour son soutien constant, sa vision stratégique et la confiance qu'il nous accorde dans la conduite de ces transformations.

Ensemble, nous poursuivons notre engagement au service de la santé au travail, avec exigence, détermination et sens du collectif.

Arnaud MARCHAND,
Directeur de MIST Normandie

NOS ENJEUX



EXPERTISE ET PRÉVENTION

Nos équipes pluridisciplinaires spécialisées en santé au travail accompagnent employeurs et salariés dans leurs démarches de prévention sur la base de 3 piliers : *suivi individuel de santé, prévention des risques professionnels et prévention de la désinsertion professionnelle.*



CONTINUITÉ DE SERVICE

L'organisation de nos équipes, en secteurs, permet une continuité de service et une complémentarité de compétences pour chaque adhérent et ses salariés tout au long de l'année.



TRANSPARENCE

L'ensemble des données confiées à MIST Normandie est tracé, sécurisé et accessible aux personnes autorisées dans un souci de transparence.



ÉQUITÉ ET SOBRIÉTÉ

Les ressources, issues de l'adhésion des organisations que nous suivons, sont gérées avec sobriété. Leur répartition tient compte de l'identité des adhérents, de leurs salariés et du contexte local, et se fait avec une exigence d'équité et d'optimisation de moyens.



ACCOMPAGNEMENT

Service de proximité, MIST Normandie est à l'écoute et disponible. Nous appuyons l'accompagnement des employeurs dans leurs obligations légales et leurs besoins sur l'interconnaissance pour construire une relation de confiance. Inscrite dans différents réseaux et épaulée par des partenaires techniques et institutionnels, MIST Normandie met en synergie les ressources des territoires.



EXEMPLARITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

Afin de rester un service dynamique et innovant, MIST Normandie s'applique ce que nous prônons auprès de nos adhérents par une démarche globale d'amélioration continue prenant en compte l'ensemble des composantes de notre responsabilité sociétale : prévention interne, démarche qualité et éco-responsabilité.

En visant l'exemplarité, cette démarche permet à nos équipes de rester à l'écoute et d'innover pour répondre aux défis actuels.

PARTIE 1 DES MOYENS ADAPTÉS ET DE PROXIMITÉ



SOMMAIRE

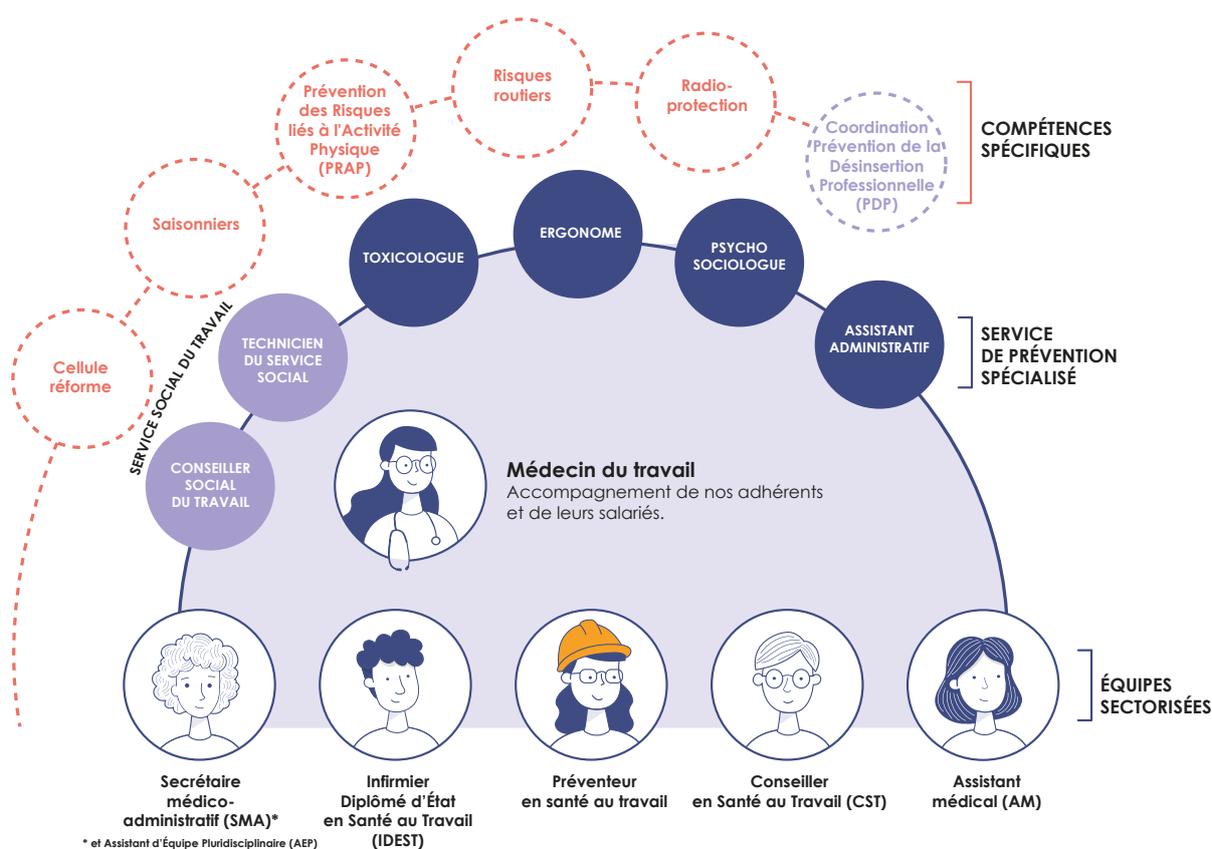
L'ÉQUIPE MIST NORMANDIE	6
LES MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL	11
LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES.....	13
UNE GOUVERNANCE PARITAIRE.....	14
UN SERVICE DE QUALITÉ.....	16
LES PARTENARIATS, DES LEVIERS DE PRÉVENTION	17

L'ÉQUIPE MIST NORMANDIE

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE : DES EXPERTS DE LA PRÉVENTION

Chaque adhérent de MIST Normandie bénéficie des **multi-compétences d'une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par un médecin du travail.**

Ensemble, ils répondent aux obligations réglementaires et accompagnent les adhérents dans leur démarche de prévention en santé au travail, individuelle et collective.



Composition d'une équipe pluridisciplinaire

➤ MODALITÉS D'INTERVENTIONS : UNE EXPERTISE À LA CROISÉE DES REGARDS

Chaque équipe suit en moyenne 5000 à 7500 salariés travaillant sur un secteur de 30 km autour de la Maison Interentreprises de la Santé au Travail de secteur.

Les adhérents peuvent joindre leur équipe tout au long de l'année.

Le médecin et son équipe mobilisent les compétences nécessaires pour répondre aux demandes.

Des réunions d'équipes pluridisciplinaires permettent l'analyse croisée des situations de travail et enrichissent la démarche de prévention.

Lors de ses interventions, l'équipe produit des documents et les met à disposition, en fonction de leur contenu, des employeurs, des salariés et des instances paritaires de l'organisation.

► MODALITÉS DE L'INTERVENTION CROISÉE

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'analyse croisée peut se faire de nombreuses manières.

Tout d'abord, l'organisation des MIST favorise les échanges au sein des équipes pluridisciplinaires. En effet, le médecin peut, pendant ou à la suite d'une visite médicale, informer son équipe d'une problématique, soit individuelle, soit collective, au sein d'une entreprise adhérente.

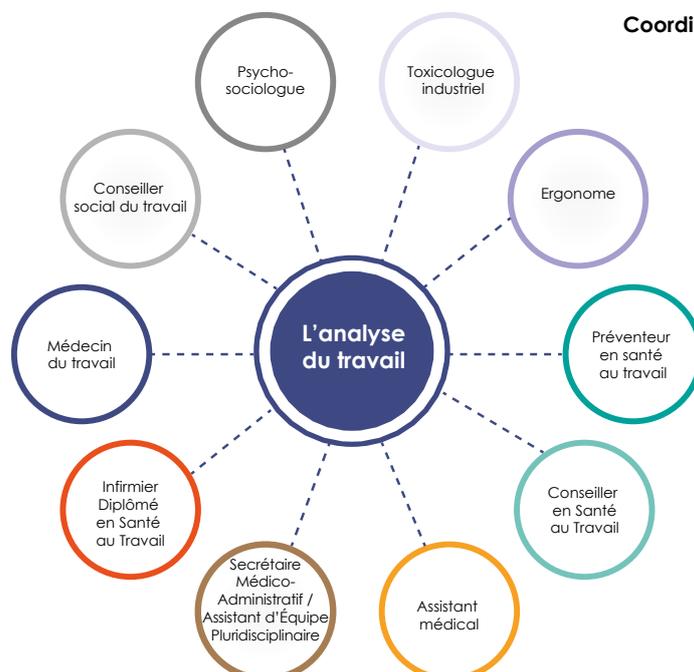
L'IDEST peut également, à tout moment, solliciter les membres de l'équipe pour échanger sur un sujet auquel il ou elle est confronté(e) lors de ses visites ou entretiens. Les temps d'échanges sont donc favorisés au sein de petites structures permettant à chacun d'être informé sur les entreprises. Les préventeurs ou CST peuvent également, au retour de visites en entreprise, ou d'échanges avec l'employeur, interpeller le médecin du travail pour lui faire part d'informations pertinentes ou de questionnements.

Les assistants et secrétaires sont également en première ligne pour recevoir des informations venant des salariés ou bien des employeurs et peuvent donc en informer le médecin du travail immédiatement.

Il existe également la possibilité de déposer dans un dossier commun informatisé les différents éléments d'informations pour chaque entreprise afin de rendre celles-ci accessibles à l'ensemble de l'équipe.

Enfin, les temps d'échanges mensuels, que sont les réunions d'équipe et les débriefings médecin/IDEST, constituent un point central dans le partage d'informations et la prise de décision. Chacun va pouvoir alimenter ces échanges par ses propres connaissances sur le secteur et ainsi pouvoir alerter sur des situations à risque pour privilégier tout d'abord la prévention primaire en entreprise, puis, à défaut, la prévention secondaire et enfin tertiaire, en accord et en coordination avec le médecin du travail afin de mener des actions de prévention.

Ces actions pourront être menées par un ou plusieurs membres de l'équipe ou faire appel à l'équipe de prévention spécialisée, soit en intervenant en entreprise, soit lors des visites médicales par le biais de questionnaires, ou de délivrance d'informations.



**Coordination de l'équipe pluridisciplinaire
vue par des médecins**

Schéma de l'analyse du travail

LES EFFECTIFS DU SERVICE

En 2024, pour répondre aux besoins croissants de nos adhérents et à la réglementation, MIST Normandie a développé ses effectifs.

Équipes pluridisciplinaires

- 23 Médecins du travail (soit 19,03 ETP),
- 4 Collaborateurs médecins / Médecin PAE (soit 3,89 ETP).

Service infirmier :

- 32 Infirmiers Diplômés en Santé au Travail / IDEST (soit 30,20 ETP).

Service médico-administratif :

- 24 Assistants Médicaux / AM (soit 23,05 ETP),
- 22 Assistants Régulateurs, agents d'accueil, Assistants d'Equipe Pluridisciplinaire (AEP) et Secrétaires Médico-Administratifs (SMA) (soit 21,16 ETP).

Service de prévention :

- 8 Conseillers en Santé au Travail / CST (soit 8 ETP),
- 25 Préventeurs en santé au travail (soit 24,5 ETP).

Service de prévention spécialisé mutualisé

- 3 Assistants administratifs (soit 2,9 ETP),
- 1 Technicien administratif du Service Social du Travail (0,89 ETP),
- 4 Conseillers sociaux du travail (soit 3,9 ETP),
- 2 Ergonomes (soit 2 ETP),
- 5 Psychosociologues (soit 4,9 ETP),
- 1 Toxicologue industriel / chimiste (soit 1 ETP).

Fonctions support

- 1 directeur (soit 1 ETP),
- 10 postes de responsables de pôles / de services répartis sur les 10 pôles (soit 9,77 ETP) ,
- 18 collaborateurs (soit 16,47 ETP) répartis en plusieurs services.

CHIFFRES CLÉS

183

professionnels exerçant
à MIST Normandie
(172,66 ETP)

26

équipes
pluridisciplinaires

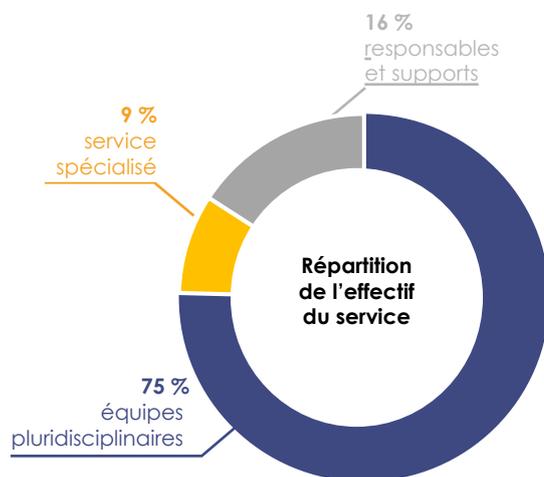
16

salariés du service de
prévention
spécialisé mutualisé

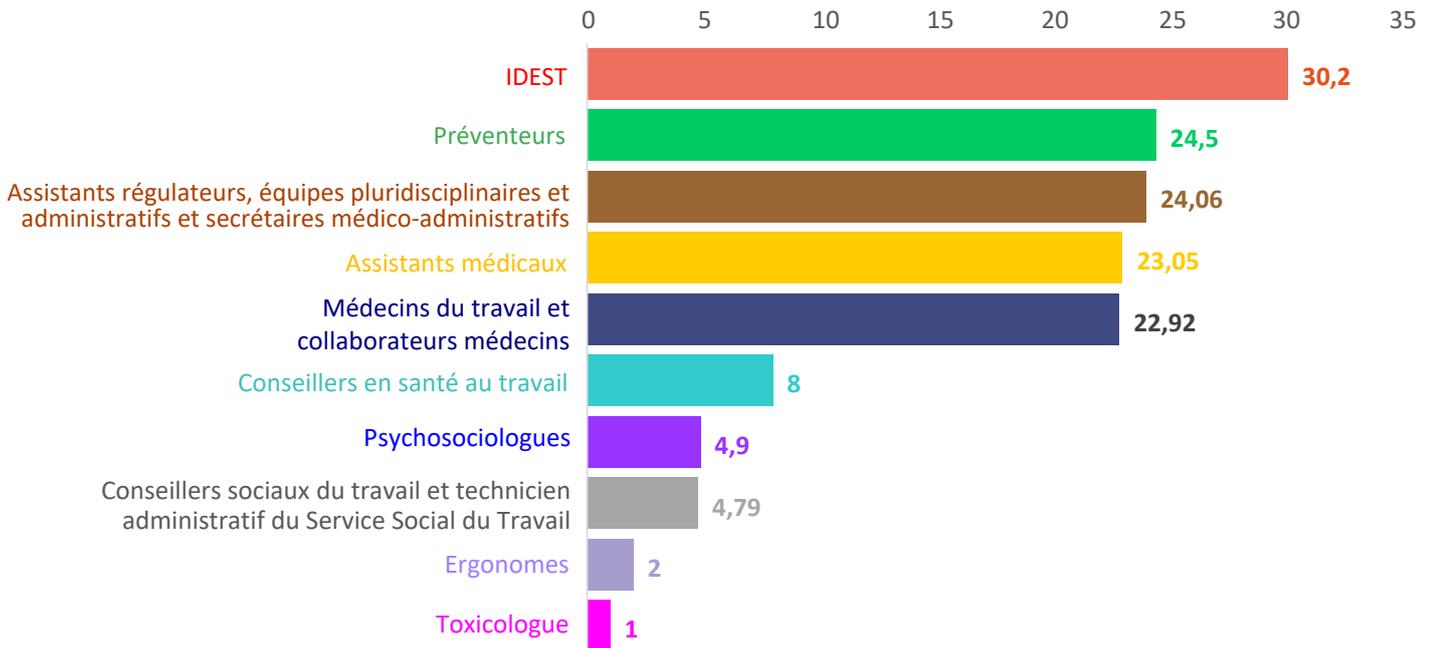
29

salariés
en support des équipes

(au 31 décembre 2024)



► UNE ÉQUIPE COMPLÈTE POUR L'ANALYSE DU TRAVAIL ET DE SON VÉCU

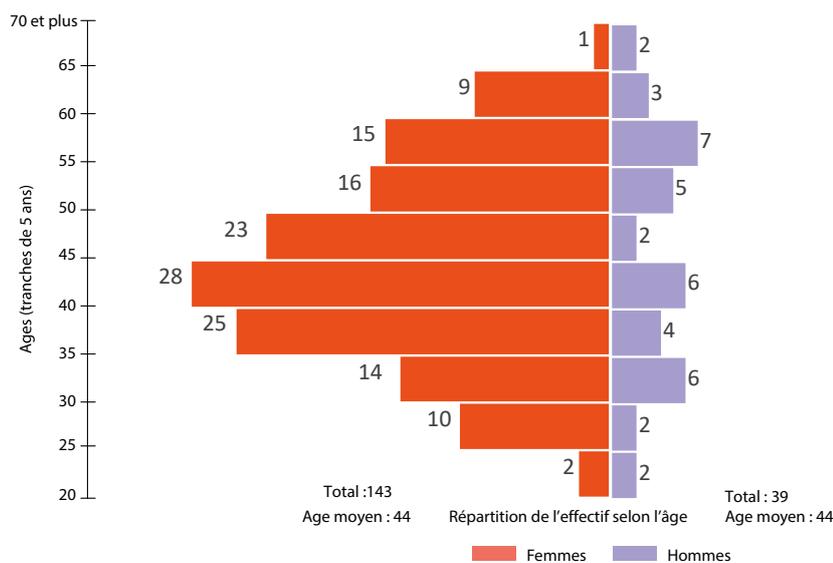


Répartition des métiers au sein des équipes pluridisciplinaires en ETP (chiffres 2024)

► LA PYRAMIDE DES ÂGES

Le service est essentiellement féminin (143 femmes /39 hommes).

L'âge moyen des salariés est de 44 ans. Le personnel le plus âgé (65 à 70 ans) est composé de médecins qui prolongent leur activité professionnelle en cumul emploi-retraite répondant ainsi aux besoins du service.



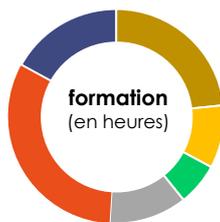
Pyramide des âges au 31/12/2024 (effectif au 31/12/2024 y compris CDD de remplacement)

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES

En 2024, 165 personnes ont été formées (soit 458 personnes avec cumuls)

En 2024, 458 actions de formations / sensibilisation / colloques ont eu lieu. 165 personnes ont bénéficié d'une formation représentant 4577 heures.

Plus de 40% des dépenses effectuées le sont dans le cadre de formation qualifiantes / diplômantes. 20% des dépenses concerne les formations dites "techniques métier", viennent ensuite les formations obligatoires (sécurité, SST...).



1455,8 H
IDEST

291 H
Intervenants
Santé Travail - SPS

20 %
IDEST

9 %
Intervenants
Santé Travail -SPS

1 062,3 H
Administratifs

432 H
Assistants médicaux/
SMA/AR/AEP

12 %
Administratifs

24 %
Assistants médicaux/
SMA/AR/AEP

773,8 H
Médecins du travail
et collaborateurs médecins

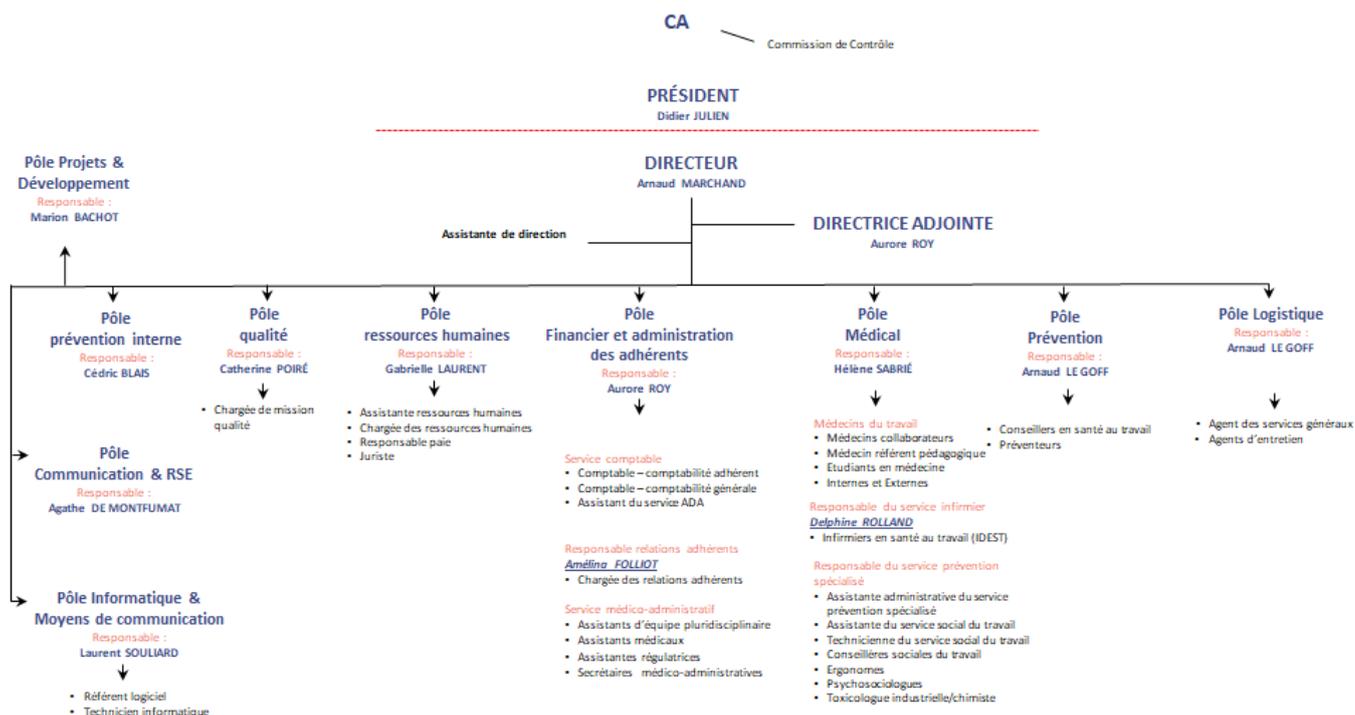
98 H
Intervenant Santé
Travail - SP

15 %
Médecins du travail
et collaborateurs médecins

18 %
Intervenant Santé
Travail - SP

Répartition des salariés et des membres des instances MIST formés par groupes d'emplois en 2024

ORGANIGRAMME MIST NORMANDIE (Décembre 2024)



Notre service, sous la responsabilité du Directeur, est organisé en 10 pôles.

LES MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

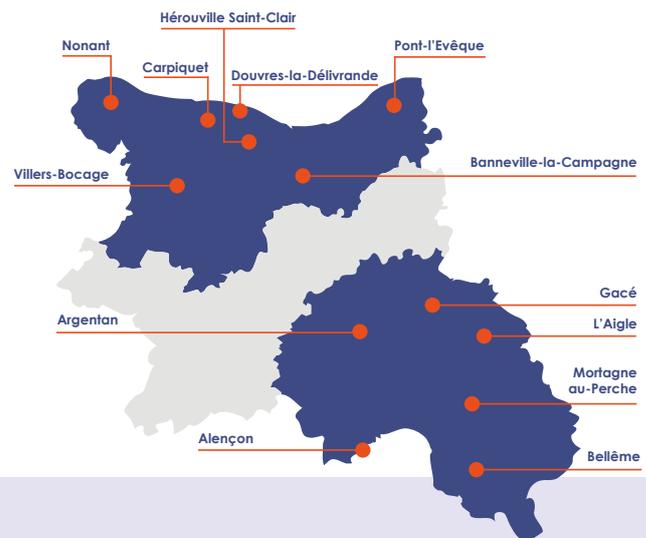
DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE À PROXIMITÉ DES ADHÉRENTS

13 MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

MIST Normandie intervient sur les deux tiers du Calvados et dans la quasi totalité du territoire de l'Orne en tant que partenaire des entreprises privées et collectivités territoriales.

Ce sont plus de 12 000 entreprises et leurs 128 000 travailleurs ou agents qui bénéficient de notre expertise.

Nos équipes interviennent dans les Maisons de la Santé au Travail mais également en centre en entreprise.



ZOOM

SUR NOS MAISONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (MIST)

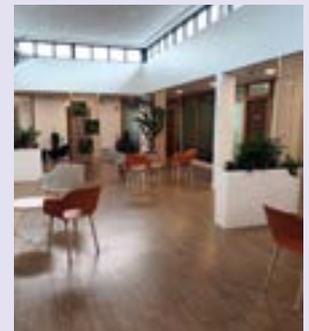
Le plan type d'une MIST permet d'accueillir jusqu'à 4 équipes pluridisciplinaires.

Autour d'une salle d'attente accueillante, se répartissent les bureaux des professionnels de santé.

Des écrans diffusent des actualités et des messages d'information aux salariés.

L'espace dédié aux équipes est distinct et séparé de l'espace d'accueil pour préserver la confidentialité des échanges.

Deux salles de réunion, chacune d'une capacité de 15 personnes, sont mises à disposition des adhérents et partenaires. MIST Normandie est ainsi créateur d'espaces d'échanges en lien avec la prévention et la désinsertion professionnelle.



LA MIST : UN LIEU RENCONTRE ET DE DIALOGUE

Les Maisons Interentreprises de Santé au Travail sont des lieux de proximité pour :

- **l'accueil** pour les travailleurs de nos adhérents ;
- **l'information** sur les la prévention en santé au travail.



UNE SALLE DE RÉUNION À DISPOSITION

- **l'accueil de nos partenaires** pour faire vivre les réflexions autour de la prévention.

Pour affirmer la mission de lieu de rencontre et de conseil de nos maisons, MIST accueille d'autres acteurs de la santé au travail comme la MSA en leur mettant à disposition un bureau pour accueillir leurs salariés.



MIST Normandie est engagé **dans une démarche éco-responsable.**

► 10 CENTRES EN ENTREPRISE

Lorsque cela est nécessaire et que les conditions d'accueil permettent de respecter la confidentialité des échanges et la qualité de l'entretien, les équipes de MIST assurent le suivi de santé des salariés dans des centres en entreprises.

Nos adhérents mettent à disposition des équipes pluridisciplinaires un cabinet médical dans leurs locaux.

Conformément à l'arrêté du 12 janvier 1984, ces locaux répondent, entre autres, aux caractéristiques générales des locaux médicaux :

- le cabinet médical est une pièce dans laquelle le médecin doit pouvoir pratiquer un examen clinique complet ;
- le cabinet médical et le secrétariat médical doivent être équipés d'un poste téléphonique ;
- l'alimentation en eau courante doit être assurée de telle façon qu'un lavabo puisse être installé dans le cabinet médical ;
- une bonne isolation phonique afin qu'aucun bruit ne gêne les examens cliniques et que ce qui est dit lors des examens ne puisse être entendu de l'extérieur ;
- un éclairage, un chauffage et une aération suffisants ;
- des installations sanitaires à proximité.

► UN PARC IMMOBILIER À NOTRE IMAGE

Afin de continuer à promouvoir notre vision de la santé au travail, **MIST Normandie continue sa réflexion concernant son parc immobilier**. Nous continuons à nous engager auprès de nos adhérents et de leurs salariés, en leur proposant un accueil de qualité, dans des locaux qui répondent aux normes énergétiques en vigueur.

Les projets :

- **Argentan** : livraison du bâtiment le 20 décembre 2024,
- **Alençon** : dépôt du permis de construire fin 2024,
- **Hérouville Saint-Clair** : élaboration de 3 projets de rénovation / construction.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE MIST NORMANDIE

ET RÉPARTITION DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES (AU 01/07/2024)



UNE GOUVERNANCE PARITAIRE

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cœur de l'équilibre du contrat de travail, notre Service de Prévention et de Santé au Travail est administré par des organismes sociaux paritaires.

Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres dont 10 employeurs désignés par les organisations professionnelles représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes et de 10 représentants des salariés des entreprises adhérentes désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel à égalité de nombre de sièges, en respectant si possible une parité entre les départements du périmètre du service.

➤ LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MIST NORMANDIE (DEC. 2024)

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES			
Nom	Prénom	OS/OP	Entreprise
Membres employeurs			
BAYI	Pascal	MEDEF	GROUPE BAYI
BORNEY	Eric	MEDEF	BORNEY SAS
CORBEL	Sylvie	U2P	CAPEB
JULIEN	Didier	MEDEF	CALODIAN Distribution
LAMY	Marie-Claire	CPME	MC DECO
LANOS	Maryvonne	U2P	L'ATELIER DE MARY
LENORAIS	Delphine	MEDEF	TRANSPORTS BLOCHON-MARTIN
MARAZZI	Aurélie	MEDEF	FACTEM
Membres salariés			
BRUNET	Valérie	FO	PST
DOURDOINE	Damien	CFDT	GESTAMP SOFEDIT
ENGUEHARD	Christelle	CGT	ANAIS (Alençon)
HARDOUIN	Patrice	FO	HOPITAL BELLEME
LAIR	Dominique	CFDT	EHPAD
MOUTIER	Pierre	CGT	APAEI Caen
PUPIN	Françoise	CFTC	HOTEL NORMANDY
REYROLLE	François	CFE-CGC	MERCK SERONO
SUZANNE	Alexandra	CFTC	AKWEL

3 postes non pourvus



DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024 :

CAE 25/01/2024 - CA 19/02/2024 - CA 08/04/2024 - CAE 24/06/2024 - CA 30/09/2024 - CA 16/12/2024

LA COMMISSION DE CONTRÔLE

L'organisation et le fonctionnement de MIST Normandie sont placés sous la surveillance d'une Commission de Contrôle composée de 20 membres issus des entreprises adhérentes à l'association, à savoir dix membres salariés désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel, à égalité de nombre de sièges, en respectant si possible une parité entre les départements du périmètre du service et dix représentants des employeurs.

Ces listes sont tenues à jour et consultables sur notre site internet www.mist-normandie.fr, rubrique Documentation.

➤ LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE MIST NORMANDIE (DEC. 2024)

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES			
NOM	Prénom	OS/OP	Entreprise
Membres salariés			
BRUNET	Valérie	CFDT	PST
DOURDOINE	Damien	CFDT	GESTAMP SOFEDIT
ENGUEHARD	Christelle	CGT	ANAIS ORNE
LAIR	Dominique	CFDT	EHPAD RESIDENCE MATHILDE
MOUTIER	Pierre	CGT	APAEI Caen
PINEL	Eric	FO	HME BRASS FRANC
REYROLLE	François	CFE-CGC	MERCK SERONO
Membres employeurs			
DENEU	Mathias	U2P	CSP
GAUTIER	Dominique	U2P	SOCABOC
JULIEN	Didier	MEDEF	CALODIAN DISTRIBUTION
LOUDIERE	Guy	CPME	LCMG CONSULTING
Membres Commission Médico-Technique invitées permanentes de la Commission de Contrôle			
PILLI-MENARD	Laurence	MIST	MEDECIN DU TRAVAIL MIST
MARIE-DUPONT	Sylvaine	MIST	MEDECIN DU TRAVAIL MIST

9 postes non pourvus



DATES DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE EN 2024 :

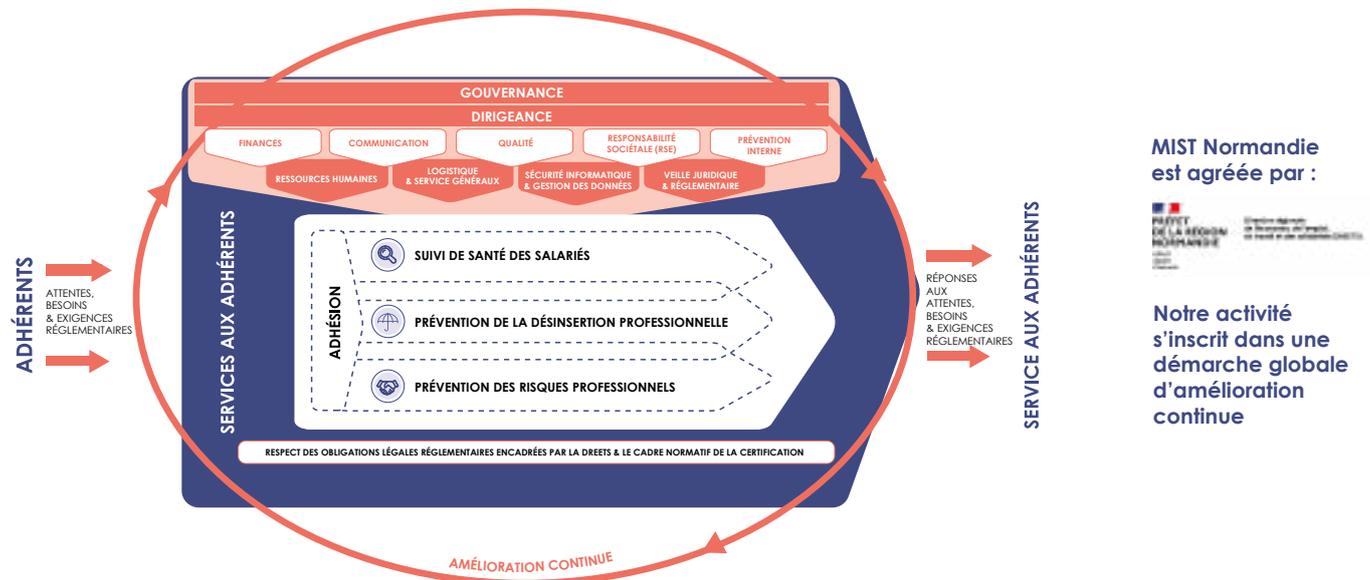
15/04/2024 - 17/06/2024 - 23/09/2024 - 09/12/2024

UN SERVICE DE QUALITÉ

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES ADHÉRENTS

En 2023, MIST Normandie a dessiné la « Trajectoire Prévention 2028 » dans son projet de service. Organisées comme sur le schéma ci-dessous et au service des adhérents et de leur salariés, nos équipes pluridisciplinaires agissent pour la prévention des risques d'atteinte à la santé du fait du travail en trois activités : le suivi individuel de santé, la prévention des risques professionnels et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Cartographie des processus



LA CERTIFICATION SPEC 2217 EN PRÉPARATION

Depuis l'avènement de la loi du 2 août 2021, et au fil de la parution des décrets, nous travaillons à la mise en conformité du service au regard des nouvelles exigences.

L'année 2024 a permis :

- d'affirmer l'organisation fonctionnelle du service ;
- à l'aide de groupes de travail, de rédiger les grandes procédures qui harmonisent nos pratiques et assurent l'équité de traitement de nos adhérents ;
- de mettre en place une application de gestion électronique des documents (GED) ;
- de déployer les procédures lors de réunions d'équipes, de métiers, de service...;

L'année 2025, devrait permettre de terminer l'harmonisation, de réaliser un premier audit blanc, avant de nous présenter à l'audit de certification.

NOS ENGAGEMENTS

- 1 **Accompagner chaque adhérent dans une dynamique de prévention et de santé au travail**
Accompagnement # Engagement # Disponibilité # Confiance # Communication
- 2 **Garantir à tous nos adhérents un accompagnement équitable et continu par une équipe pluridisciplinaire experte sur l'offre socle de prévention et de santé au travail**
Écoute des adhérents # Continuité de service # Expertise # Prévention
- 3 **Améliorer la satisfaction de nos adhérents par un accompagnement de proximité basé sur l'écoute et la communication**
Écoute des adhérents # Réactivité # Disponibilité
- 4 **Assurer la traçabilité et la sécurité des données qui nous sont confiées**
Traçabilité # Sécurité # Transparence
- 5 **Poursuivre la dynamique d'amélioration continue et l'intégrer dans des démarches de qualité et d'innovation**
Amélioration continue # Qualité # Innovation

LES PARTENARIATS, DES LEVIERS DE PRÉVENTION

MIST Normandie s'inscrit dans les réflexions nationales et régionales autour de la santé et du travail. Pour cela, nos équipes construisent à différents niveaux des partenariats.

Notre réseau de partenaires nous permet de mener à bien notre mission de prévention. Nous collaborons sur des thèmes identifiés avec différents acteurs locaux professionnels ou organismes acteurs de la prévention des risques professionnels.

► DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE



► PARTICIPATION AUX RÉSEAUX INSTITUTIONNELS



Nous participons à la réflexion régionale sur l'évolution de la prévention professionnelle, en collaboration avec la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) dans le cadre du PRST (Plan Régional Santé Travail).



Dans le cadre de notre engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) nous soutenons l'engagement de l'ONU, par une adhésion à Global Compact.



Nous adhérons au réseau Présanse national et régional et participons aux échanges et réflexions sur les grandes orientations et les pratiques des services de prévention et de santé au travail.



Nous participons à l'élaboration du Plan Régional pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés.

► PARTENAIRES DE L'ANALYSE DES RISQUES, RECHERCHE ET VEILLE



UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE



► PARTENAIRES SOCIO-PROFESSIONNELS

Nos partenaires nous permettent de développer notre service social du travail et le maintien en emploi dans la coordination des acteurs pour limiter les pertes de chance.



Service Médical Normandie



Service Social Normandie



► PARTENAIRES DU BTP

Secteur privilégié sur lequel toutes nos équipes travaillent pour rester au plus proche de nos adhérents.



PARTIE 2 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



SOMMAIRE

NOS ADHÉRENTS	20
ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE ET NOUVELLES OFFRES	22
LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ	26
LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.....	40
LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE.....	52

NOS ADHÉRENTS

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET DE LEURS SALARIÉS

► PAR TAILLE DES ENTREPRISES

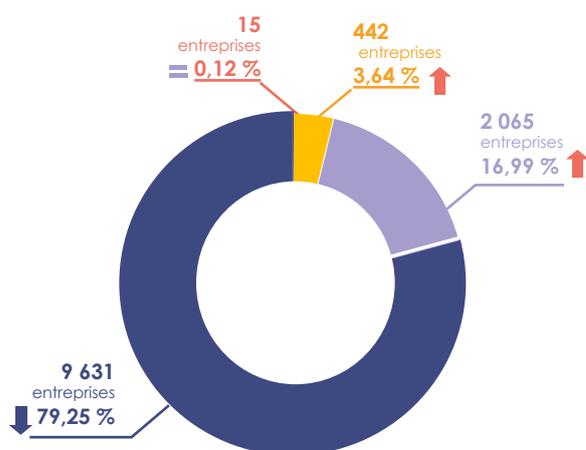
MIST Normandie c'est 12 153 adhérents suivis.

Les adhésions sont en baisse ainsi que le nombre de salariés suivis.

Ce sont plus de 12 000 entreprises et leurs 128 000 travailleurs ou agents qui bénéficient de notre expertise.

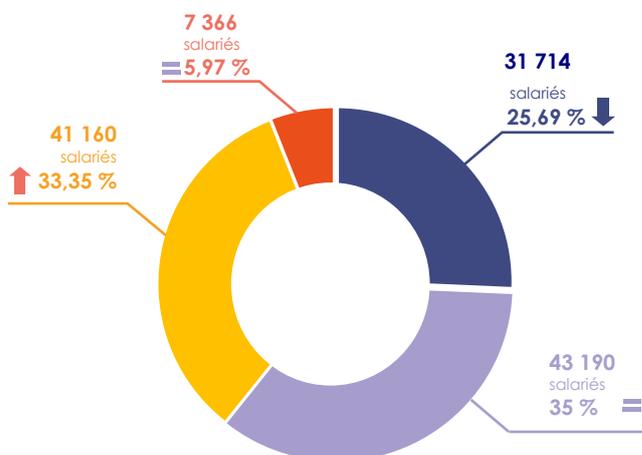
Répartition par taille d'entreprise :

des adhérents



■ 1 à 10 salariés ■ 11 à 49 salariés ■ 50 à 299 salariés ■ 300 salariés et plus

des salariés déclarés



CHIFFRES CLÉS

↓ 12 153

ADHÉRENTS

dont MIST assure le suivi

dont

96,25 %

adhérents avec effectif
déclaré < 50 salariés

↓ 123 430

SALARIÉS DÉCLARÉS

↓ 128 458

SALARIÉS SUIVIS

dont

16 493

salariés des Fonctions
Publiques

1 696

intérimaires

234

ADHÉRENTS DU BTP

hors compétences géographiques

confiés à



soient

1 657

salariés

chiffres 2024

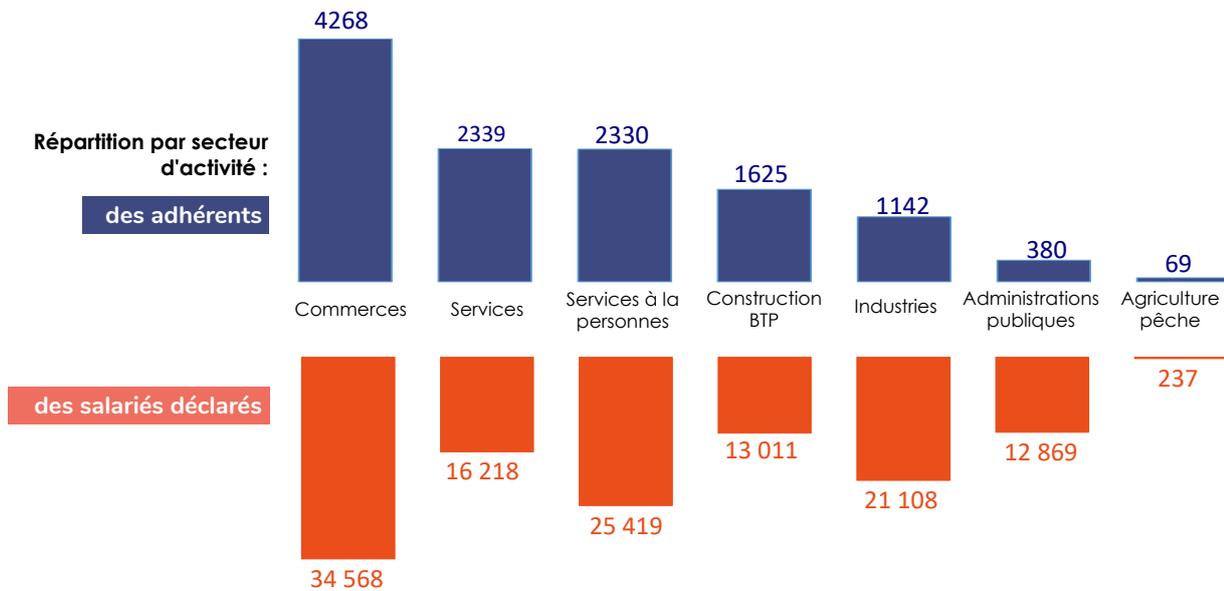
↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 = par rapport à 2023

► PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nos adhérents travaillent dans divers secteurs d'activité. Le secteur le plus représenté tant par le nombre d'adhérents que par le nombre de salariés est celui du commerce.

Si l'on cumule les secteurs des services et services à la personne, ce type d'activité passe en tête.

Nos équipes développent régulièrement des projets en adéquation avec ces secteurs d'activité et risques spécifiques (ex : coiffeurs, boulangers, aides à domicile etc.)



► PAR TYPE DE SUIVI DES SALARIÉS

Si 123 430 salariés ont été déclarés en début d'année, l'activité et les évolutions du personnel ont amené nos équipes à suivre 128 458 salariés au cours de l'année 2024.



Répartition par type de suivi des salariés déclarés (hors facturation à l'acte)

* SIS : Suivi Individuel Simple ** SIR : Suivi Individuel Renforcé *** SIA : Suivi Individuel Adapté

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE ET NOUVELLES OFFRES

DE NOUVEAUX ENJEUX EN SANTÉ AU TRAVAIL

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail prévoit que les entreprises et leurs salariés bénéficient d'une offre de services similaire de la part des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) au niveau national. Cette offre de services est appelée « Offre Socle ». Elle est destinée à améliorer la prévention et la santé au travail de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

Elle consiste à réaliser les missions suivantes :



LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

pour répondre aux obligations réglementaires.



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

via l'élaboration de la fiche entreprise, l'aide à l'élaboration du DUERP, la réalisation d'actions de prévention primaire etc.



LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

notamment via une cellule opérationnelle qui conseille et épaula sur les questions de la PDP n'importe quel travailleur, adhérent ou collectif de travail, ceci dans un souci d'équité.

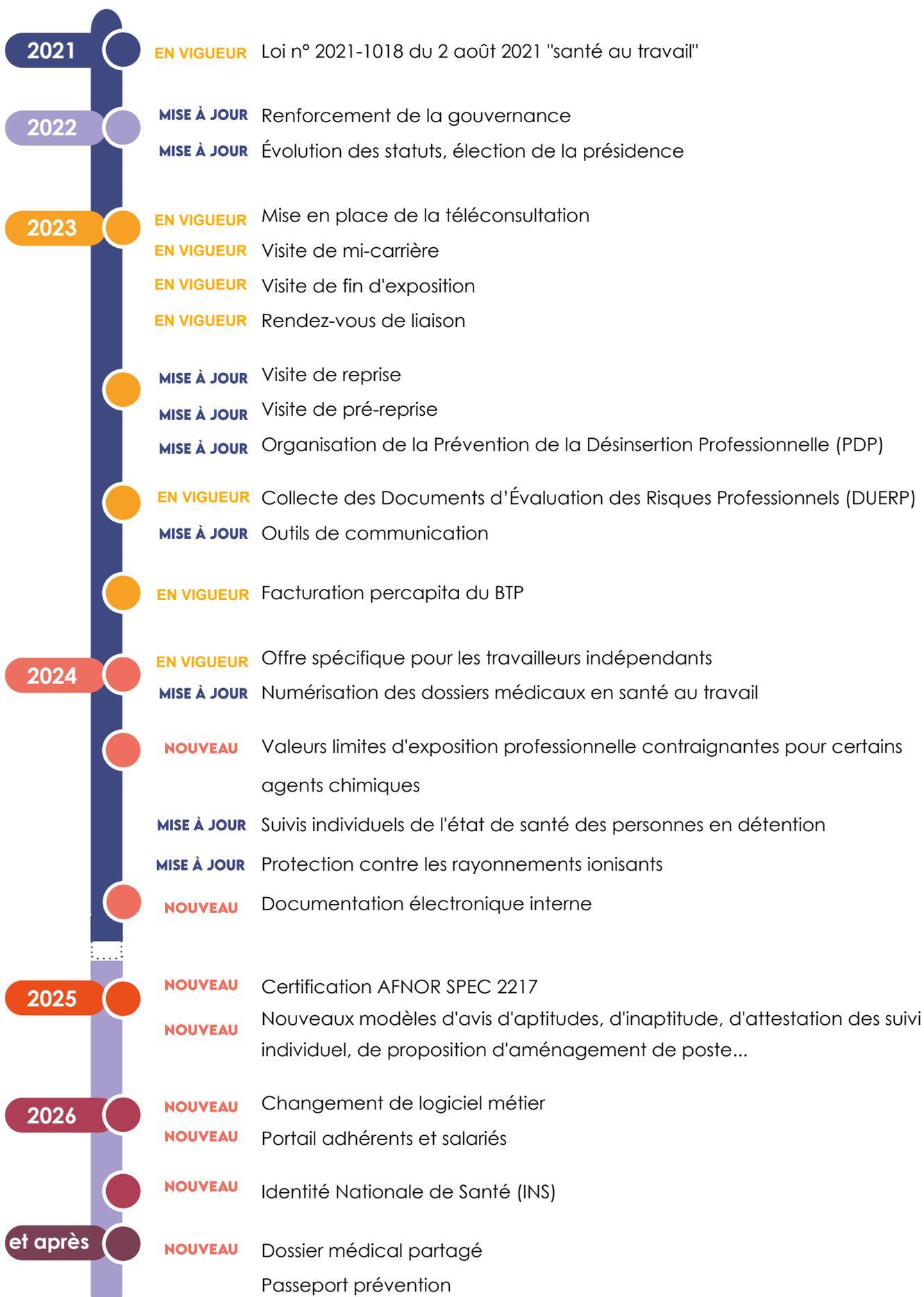
Cette offre doit permettre de répondre aux besoins des entreprises et de soutenir leur progression en matière de prévention primaire et de culture de prévention.

Elle est transcrite en actions et services accessibles.



L'ensemble de l'information sur nos offres est disponible auprès de nos services
ou sur www.mist-normandie.fr

UNE ADAPTATION PROGRESSIVE





L'OFFRE SOCLE : BASE RÉGLEMENTAIRE

Ces activités sont réalisées par un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire. La richesse des points de vue permet une analyse croisée des situations de santé au travail.

SALARIÉS, AGENTS OU INDÉPENDANTS

SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ (rencontres de médecins et/ou infirmiers)

- Bilan de l'état de santé.
- Repérage des risques professionnels au poste de travail.
- Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).



CYCLE SELON LA RÉGLEMENTATION

POSSIBILITÉS D'ACTIONS SELON LES SITUATIONS



LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

- rendez-vous de santé au travail ;
- examens complémentaires prescrits par le médecin du travail ;
- suivi et sécurisation du parcours professionnel en santé au travail ;
- orientations préconisées et définition du parcours maintien en emploi par le médecin du travail en lien avec nos partenaires institutionnels ;
- évaluation de l'état de santé du travailleur indépendant et prévention de l'épuisement,
- entretiens d'accueil et d'accompagnement social et administratif dans le parcours.

ENTREPRISES ET COLLECTIFS DE TRAVAIL

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



CYCLE SELON LA RÉGLEMENTATION

POSSIBILITÉS D'ACTIONS SELON LES SITUATIONS



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- accompagnement à la démarche de prévention : diagnostic des repérages des risques professionnels ;
- conseils en amélioration des conditions de travail, études de poste, conseils d'aménagement ou d'amélioration ;
- participation à des ateliers collectifs inter-entreprise (présentiel ou webinaire), d'informations, de sensibilisation et d'actualité ;
- diagnostic des conditions de travail.

Aménagements de postes

PDP



Rendre possible la compatibilité du poste de travail à l'état de santé du travailleur tout au long de son parcours professionnel.

L'OFFRE SPÉCIFIQUE : AMAROK POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Depuis le 1er septembre 2024, MIST Normandie propose aux chefs d'entreprises et dirigeants un outil d'auto-évaluation de leur santé au travail. Amarak e-santé est un outil en ligne simple, gratuit et anonyme qui permet d'évaluer en 3 étapes l'équilibre de la santé globale en comparant les événements satisfaisants et moins satisfaisant du quotidien professionnel des dirigeants. En fonction du score global obtenu, une mise en relation avec un psychologue du travail pourra être effectuée.

Le capital santé est la valeur principale de l'activité. Préserver la santé, physique et mentale du travailleur indépendant, c'est préserver son entreprise et ses revenus. MIST Normandie est à leurs côtés afin :

- d'accompagner l'amélioration des conditions de travail et préserver la santé des travailleurs indépendants tout au long de leur carrière ;
- de prévenir l'épuisement des ressources face aux difficultés croissantes ;
- de conseiller lorsqu'un problème de santé peut nuire à l'exercice de l'activité ;
- d'orienter vers les structures d'aides ou cellules dédiées aux dirigeants.

Diagnostics
(ergonomique, risque chimique,
risques psychosociaux)

Évènement grave en
entreprise

Médiation

PDP



Identifier, évaluer et diminuer les risques professionnels.



L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE

A terme, MIST Normandie proposera des outils de prévention pour nos adhérents.



LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ

Nos équipes médicales assurent le suivi de santé lié au travail des salariés. En fonction de l'exposition aux risques professionnels, le suivi médical est adapté :

- **Suivi Individuel Simple (SIS)** pour les salariés sans risques particuliers - visite périodique tous les 5 ans ;
- **Suivi Individuel Adapté (SIA)** pour les salariés qui, sans être exposés à des risques particuliers, présentent une situation personnelle ou des conditions de travail qui nécessitent une adaptation de leur suivi - visite périodique tous les 3 ans ;
- **Suivi Individuel Renforcé (SIR)** pour les salariés exposés à des risques particuliers - visite périodique tous les 1 à 2 ans en fonction des expositions et des conditions de santé.

Le type de suivi détermine le professionnel de santé en charge de la visite.

Éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Article L. 4622-2 du Code du travail

LES VISITES RÉALISÉES

Les Secrétaires Médico-Administratif (SMA) et les Assistants d'Équipe Pluridisciplinaire (AEP), contacts privilégiés des adhérents et des salariés, assurent la planification du suivi individuel des salariés et ont envoyé plus de 53 000 convocations en 2024.



CHIFFRES CLÉS

↑ 43 319

visites de suivi de
santé au travail
réalisées en 2024

↓ - 6 %

de visites d'embauche

↑ + 7 %

de visites périodiques

↑ + 3 %

de visites de pré-reprise

↑ + 5 %

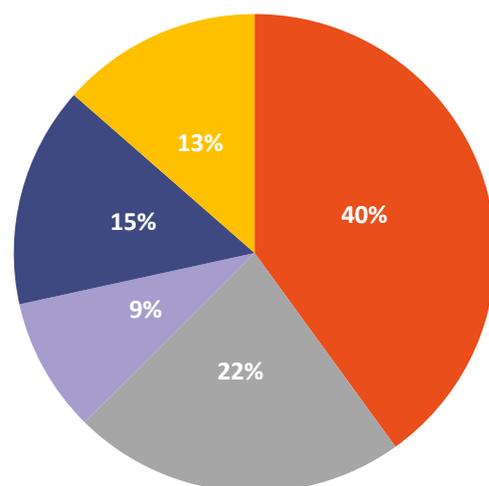
de visites à la demande

↑ + 4 %

de visites de reprise

chiffres 2024

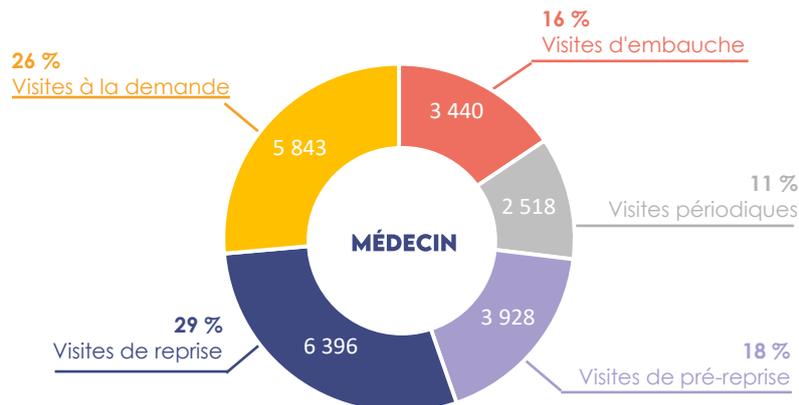
↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 = par rapport à 2023



Répartition des visites réalisées
par les équipes pluridisciplinaires
en 2024

Les visites occasionnelles représentent 73 % des visites médicales réalisées par les médecins du travail

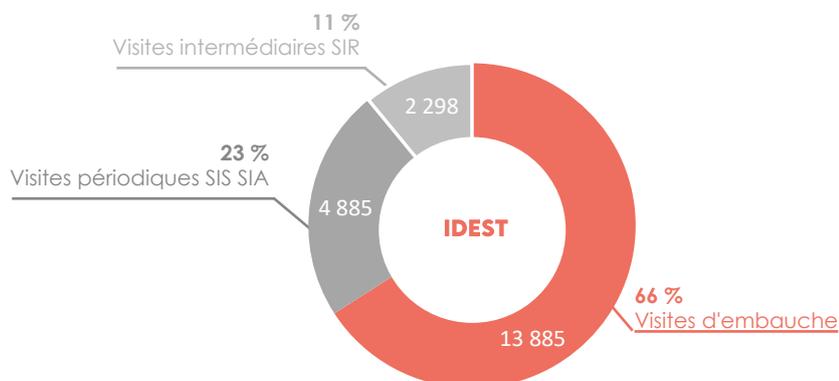
22,92 ETP Médecin au 31/12/2024



Répartition des 22 178 visites réalisées par les médecins du travail au cours de l'année 2024

Les visites d'embauche représentent 66% des visites réalisées par les IDEST

30,20 ETP IDEST au 31/12/2024



Répartition des 21 141 visites réalisées par les IDEST au cours de l'année 2024

Face à la demande de suivi de santé, les équipes s'organisent.

Au service de ses adhérents, MIST Normandie répond prioritairement aux visites à la demande des salariés employeurs et médecins et aux visites de reprise.

Dans le temps médical et infirmier restant, nos équipes pluridisciplinaires répondent aux visites d'embauche et périodiques.

CHIFFRES CLÉS

↑ 43 319

visites réalisées

+ 712 ↑ 16 293

visites occasionnelles
non prévues

+ 1 494 ↑ 27 861

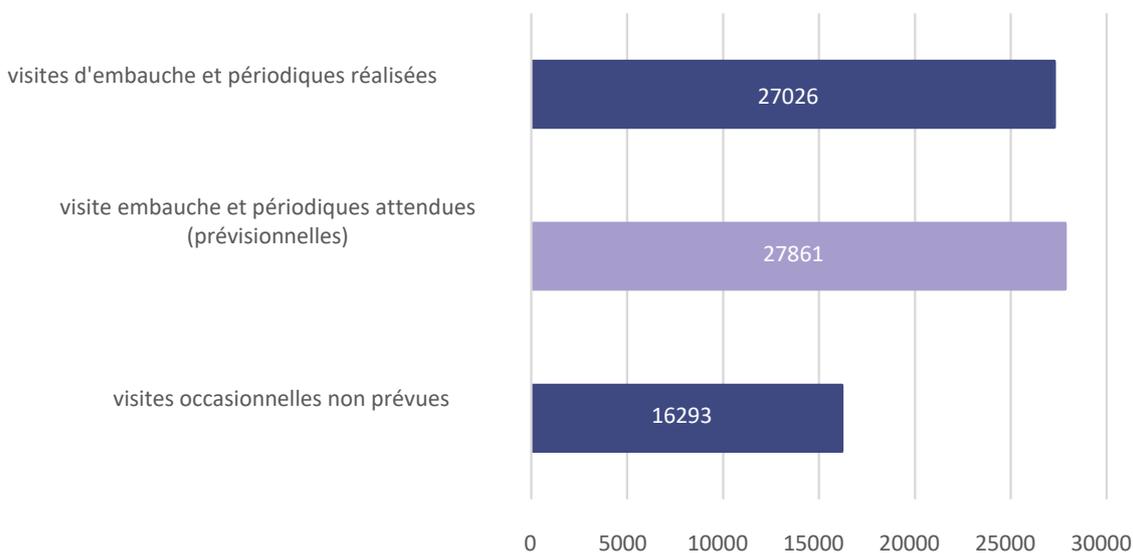
visites d'embauche et
périodiques attendues
par les adhérents
(prévisionnelles)

- 440 ↓ 27 026

visites d'embauche et
périodiques réalisées

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 = par rapport à 2023



Répartition des visites réalisées en 2024

TYPOLOGIE DES VISITES

(ART. R.4624-10 À R.4624-32 ET L.1226-8-1 DU CODE DU TRAVAIL)

➤ À L'EMBAUCHE

VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION INITIALE (VIPI)

Elle est demandée par l'employeur pour les salariés déclarés en Suivi Individuel Simple (SIS : cas général) ou en Suivi Individuel Adapté (SIA). Elle est réalisée par un professionnel de santé et donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi.

EXAMEN MÉDICAL D'APTITUDE À L'EMBAUCHE (EMAE)

Elle est demandée par l'employeur pour les salariés déclarés en Suivi Individuel Renforcé (SIR). Elle est réalisée par le médecin du travail et donne lieu à la délivrance d'un avis d'aptitude ou d'inaptitude.

➤ TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE

VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION PÉRIODIQUE (VIP)

Il s'agit du suivi périodique de l'état de santé des salariés déclarés en SIS ou en SIA.

EXAMEN MÉDICAL PÉRIODIQUE OU VISITE INTERMÉDIAIRE SIR

Il s'agit du suivi périodique de l'état de santé des salariés déclarés en SIR.

VISITE DE MI-CARRIÈRE



Celle-ci concerne l'ensemble des salariés, et elle est réalisée dans l'année civile entre la 43ème et la 45ème année du salarié. Elle permet de :

- ✓ établir un état des lieux de l'adéquation entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur à date, en tenant compte des expositions à des facteurs de risques professionnels auxquels il a été soumis;
- ✓ évaluer l'éventuel risque de désinsertion professionnelle;
- ✓ sensibiliser aux enjeux du vieillissement

VISITE POST-EXPOSITION

Elle concerne tous les salariés suivis ou ayant été suivis en SIR, ou ayant bénéficié d'un suivi médical spécifique pour un ou plusieurs risques, avant la mise en place du SIR.

➤ SI BESOIN

VISITE À LA DEMANDE

Celle-ci concerne l'ensemble des salariés. Elle peut être à l'initiative : du salarié, de l'employeur, du médecin du travail.

RENDEZ-VOUS DE LIAISON



Il concerne l'ensemble des salariés en arrêt de travail de plus de 30 jours. Elle peut être à l'initiative : du salarié ou de l'employeur. Il vise plus précisément, à instaurer un dialogue entre le salarié et l'employeur et à informer le salarié sur les outils à sa disposition afin de le maintenir en emploi.

VISITE DE PRÉ-REPRISE



Elle est réalisée par le médecin du travail avant la date de la reprise, pour les arrêts d'au moins 30 jours. Elle peut être à l'initiative : du salarié, du médecin traitant, du médecin conseil et médecin du travail.

VISITE DE REPRISE



Elle est réalisée par le médecin du travail au plus tard dans les 8 jours qui suivent la reprise du travail, après : un congé maternité, une absence pour cause de maladie professionnelle, une absence d'au moins trente jours pour cause d'accident du travail, une absence d'au moins soixante jours pour cause de maladie ou d'accident non professionnel.



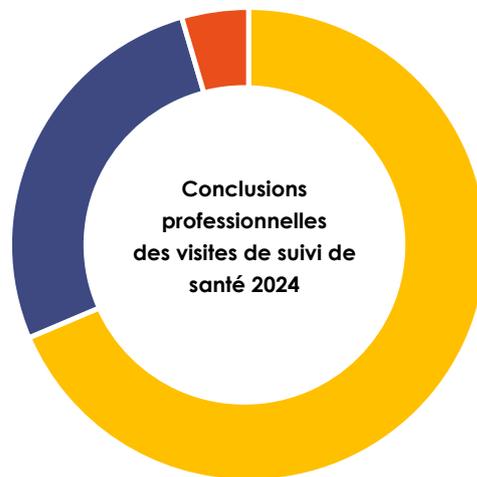
Prévention de la Désinsertion Professionnelle

LES CONCLUSIONS MÉDICALES

Les conclusions médicales des visites de suivi de santé aboutissent à 95,5 % à l'aptitude des salariés.

Les avis d'inaptitude surviennent principalement lors des visites de reprise suite à un arrêt de travail de plus de 3 mois (36,95 % des salariés vus).

Les préconisations d'aménagement, pour leur part, font suite à des visites à la demande ou des visites de reprise.



CHIFFRES CLÉS

↓ **95,5 %**

d'aptitude des salariés à l'issue des visites de suivi de santé

dont 26,9% avec aménagements

- 8,7 % ↓ **1 004**

Inaptitude

dont 36,95 % des salariés vus en visite de reprise

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 = par rapport à 2023

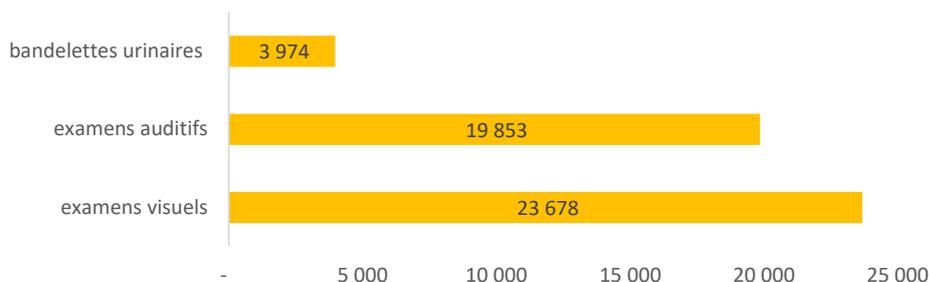
- **68,6%**
apte
- **26,9%**
apte avec aménagement
- **4,5%**
inapte

LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

➤ EXAMENS VISUELS, AUDITIFS ET URINAIRES

Les examens complémentaires sont réalisés majoritairement sur les visites d'embauche et périodiques :

- 23 678 examens visuels ;
- 19 853 examens auditifs ;
- 3 974 bandelettes urinaires.



➤ TYPOLOGIE DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre du suivi individuel, sont réalisés les examens complémentaires nécessaires à la détermination de la compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur. Ils permettent aussi de faire de la prévention.

Ainsi, l'équipe santé travail a une liste d'examens qu'elle peut réaliser lors des visites de suivi de santé :



MESURE DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Une tension artérielle très élevée, non contrôlée par un traitement, pourra être une contre-indication aux postes de sécurité : conduite de véhicules, travaux en hauteur etc.

EXAMEN DE LA VISION

L'acuité visuelle, le champ visuel, la vision des couleurs sont testés lors des visites médicales de santé au travail. Plusieurs postes de travail nécessitent la mesure du champ visuel : travaux de précision, travail sur écrans, travaux dangereux, postes de sécurité, grutier, chauffeurs poids lourds, pompiers, policiers etc.

EXAMEN AUDIO

Cette mesure tonale de l'audition permet de savoir si le salarié entend, et à partir de quelle intensité sonore il perçoit les sons de fréquence déterminée. C'est une analyse fréquentielle. Ce test auditif est réalisé très régulièrement chez les salariés exposés au bruit et permet de mettre en évidence une éventuelle perte d'audition.

ANALYSE URINAIRE

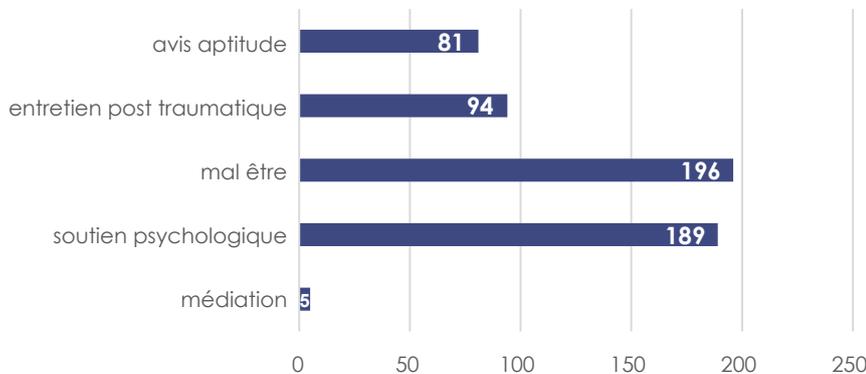
Cet examen permet de détecter certains désordres de l'organisme : diabète, lésions des reins, infections urinaires, lésions de l'appareil urinaire ou de la prostate etc.

EXPLORATION FONCTIONNELLE DE LA RESPIRATION (EFR)

Cet examen a été interrompu par le COVID. Une phase de test pour sa reprise a été menée au 2nd semestre 2024, avec mise en œuvre au 1er trimestre 2025. Les assistants médicaux ainsi que les AEP ont été formés, un film et un questionnaire ont été élaborés.

LES ORIENTATIONS INTERNES

➤ ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC DES PSYCHOSOCIOLOGUES



Motifs d'orientation des entretiens individuels 2024



➤ DES CONCLUSIONS POUR ACCOMPAGNER LE SALARIÉ

Les entretiens sont centrés sur l'analyse du travail et le vécu du travail.

La souffrance exprimée fait souvent écho à un manque de reconnaissance, une surcharge de travail, des conflits de valeur, une désorganisation du travail, une dénonciation de harcèlement moral ou sexuel, un épuisement moral et psychologique.

Les entretiens sont souvent liés à :

- des changements dans l'entreprise (contexte socio-économique, fusion, rachat...);
- des conflits de personnes ;
- une résistance au stress contenue depuis de longs mois.

Les entretiens se concluent par :

- une nécessité de soins pour 34 % des personnes rencontrées (+1 % par rapport à 2023) : plus de situations secondaires que tertiaires. Souvent conseils de soin et autres perspectives ;
- 33 % trouvent des possibilités d'agir sur leur situation ;
- 6 % des situations amènent une action en entreprise de la part d'un psychosociologue (régulation) avec accord du médecin du travail ;
- la confirmation d'un état de santé psychique incompatible avec une reprise sans danger pour la personne pour 60 % des personnes adressées pour ce motif.

ZOOM

SUR LE SUIVI DES INTÉRIMAIRES

En 2024, MIST Normandie a suivi 1 322 salariés intérimaires. Les agences de l'Orne comptent plus de salariés intérimaires.

Ainsi, 66% des salariés intérimaires suivis par MIST Normandie sont Ornais.

Les secteurs comptant le plus d'intérimaires suivis par MIST sont :

- dans l'Orne : Argentan, Alençon, Bellême, L'Aigle et Mortagne au Perche avec plus de 900 salariés suivis par secteurs annuellement.
- dans le Calvados : Pont l'Évêque, Banneville, Nonant, Pont L'Evêque et Villers Bocage avec plus de 470 salariés en intérim suivis par secteur annuellement.

Un groupe de réflexion sur la prise en charge de ce public spécifique a été mis en place. Il a notamment travaillé sur un portail spécifique interrimaires qui a été testé en 2024 et qui sera déployé en 2025.

CHIFFRES CLÉS

97

adhérents employeurs
d'intérimaires

1 379

rendez-vous programmés
pour les salariés
intérimaires facturés

1 322

rendez-vous honorés

57

absences non
excusées
facturées

chiffres 2024

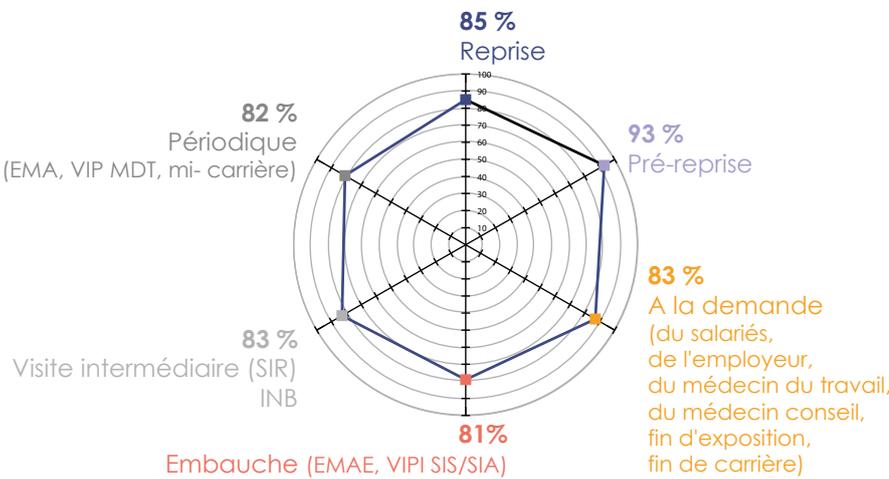
secteurs	Nombre de rendez-vous de santé non honorés	Rendez-vous honorés et facturés	Total effectif facturé
Alençon	7	284	291
Argentan	11	257	268
Banneville	1	18	19
Bellême	11	142	153
Carpiquet	0	7	7
Herouville Saint Clair	1	1	2
L'aigle	1	142	143
Mortagne au perche	0	50	50
Nonant	13	256	269
Pont L'Evêque	10	114	124
Villers Bocage	2	51	53
TOTAUX	57	1322	1379

LES ABSENCES AUX RENDEZ-VOUS DE SANTÉ

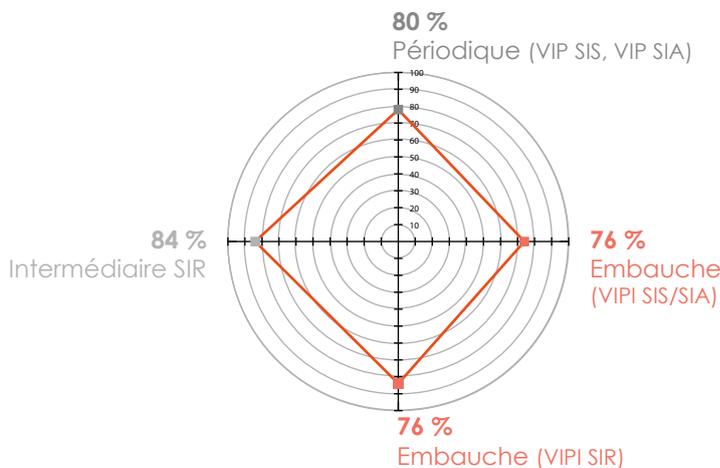
L'absentéisme des salariés convoqués pour une visite de suivi individuel de santé fait perdre un temps médical important.

Les rendez-vous non honorés, tout comme ceux annulés trop tardivement (14 % annulés dans les 48h précédant le rendez-vous), ne permettent pas de faire bénéficier un autre salarié de ce temps médical perdu.

Les visites d'embauche, qui représentent la proportion la plus importante de l'ensemble des visites réalisées au cours de l'année 2024 (41 %), sont aussi les plus impactées par l'absentéisme. Inversement, les visites à la demande, sont très majoritairement honorées.



Répartition des visites **médecins** honorées 2024 (% de fréquentation)



Répartition des visites **IDEST** honorées 2024 (% de fréquentation)

CHIFFRES CLÉS

↓ 51 973

salariés convoqués

↑ 44 225

rendez-vous honorés

↓ 10 047

absences dont :

↓ 7 427

absences excusées dans les 48h et

↑ 2 620

absences non excusées dans les 48h

85 %

des rendez-vous médecin sont honorés

78 %

des rendez-vous IDEST sont honorés

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023

↓ par rapport à 2023

▬ par rapport à 2023

► NOTRE PLAN D'ACTIONS CONTRE L'ABSENTÉISME

PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES DES ADHÉRENTS

Les secrétaires et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire intègrent dans le dossier de l'adhérent les contraintes connues. Les convocations en tiennent compte.

MIEUX CIBLER LA COMMUNICATION LORS DES CONVOCATIONS

Nos secrétaires s'assurent que les convocations soient adressées au bon destinataire dans l'entreprise afin d'éviter toute perte d'information.

SENSIBILISER À LA PERTE DE CHANCE

Afin de limiter les absences non excusées, le service a mis en place depuis 2020, un mail de relance et une pénalité financière forfaitaire pour toute absence non excusée, dans les 48 heures ouvrées précédant le rendez-vous.

REPLACER LES SALARIÉS ABSENTS

Nos secrétaires font leur maximum pour combler les créneaux de visites libérés qui sont annulés 48 heures à l'avance.

PÉNALISER LES ABSENTS

Toute absence non excusée dans les 48 heures ouvrées précédant le rendez-vous fait l'objet de la facturation d'une pénalité d'absence de 80 €, afin de limiter le temps médical perdu et la perte de chance de salariés.

RELANCER LES ADHÉRENTS

La systématisation de l'envoi en double des convocations à une semaine d'intervalle (envoi des convocations 15 jours avant le RDV avec accusé de lecture et relance à J-5 jours) a permis de diminuer le nombre de rendez-vous annulés plus de 48 heures à l'avance ainsi que le nombre de rendez-vous non honorés.

GROUPE DE TRAVAIL "SANTÉ AU TRAVAIL"

Un groupe de travail de volontaires (médecins, infirmières, secrétaire médicale, assistant médical) s'est constitué fin 2024 afin de travailler à de nouvelles modalités d'organisation pour répondre au mieux aux adhérents en terme de visite et optimiser le travail et les compétences de chacun. Des tests de binôme assistant-infirmier vont se mettre en place en 2025

ZOOM

SUR LE SUIVI DES SAISONNIERS

Depuis 2015, MIST Normandie assure le suivi des salariés saisonniers, au cours du printemps et de l'été, par la mise en place d'actions de sensibilisation collectives en ligne (et plus ponctuellement en présentiel). Les salariés bénéficient d'une sensibilisation abordant les risques professionnels et sont informés des services qui leur sont mis à disposition par MIST Normandie.

**3 797 SALARIÉS DÉCLARÉS CELA CORRESPOND À LA MOITIÉ
D'UN EFFECTIF MÉDECIN À TEMPS PLEIN**

Chaque année, le nombre de salariés saisonniers déclarés augmente. En effet, leur recrutement anticipé pour assurer leur présence et la météo clémente, poussent les acteurs du tourisme à poursuivre leur activité jusqu'aux environs du mois d'octobre. De plus, les adhérents ont une meilleure connaissance de l'offre liée au saisonnier entraînant une amélioration de la qualité des déclarations.

**DOUBLER LA PART DES SAISONNIERS CONVOQUÉS ET SUIVIS
GRÂCE À UN SERVICE EN LIGNE TOUTE L'ANNÉE**

En 2024, 62 % des salariés saisonniers déclarés sont convoqués. Les actions de sensibilisation collectives, majoritairement en ligne, sont organisées tout au long de l'année. Elles répondent, ainsi, à la demande en offrant plus de flexibilité horaire et moins de déplacements. Le suivi des salariés saisonniers relève du droit commun, soit un suivi tous les 5 ans pour les SIS, 3 ans pour les SIA, 2 ans pour les SIR. Toutefois les salariés relevant d'un suivi SIR dont le contrat est supérieur à 45 jours bénéficient d'une visite médicale individuelle avec le médecin du travail.

80 % DES PARTICIPANTS SATISFAITS

63 % des participants a répondu au questionnaire de satisfaction. Les principales remarques portent sur la forme de cette solution collective, sur sa durée et sur le ciblage des risques par rapport au secteur d'activité. En ligne et plus flexible avec une amplitude horaire plus large, cette première approche informe les salariés de la possibilité d'obtenir à tout moment un rendez-vous à la demande avec son médecin du travail.

DÉFINITION DU TRAVAIL POUR MOTIF SAISONNIER

Le CDD saisonnier repose sur l'accroissement régulier, prévisible et cyclique de la répétition de l'activité ou du travail en question.

La durée du contrat ne doit pas excéder 8 mois (art.L1242-2 du Code du Travail).

Besoins se répétant chaque année, à des dates à peu près fixes

Augmentation temporaire et saisonnière de l'activité

EMPLOI D'UN SALARIÉ SAISONNIER

Indépendant de la volonté de l'employeur

Tâches spécifiques et propres à la saison

CHIFFRES CLÉS

Salariés saisonniers MIST
Normandie en 2024 :

+ 2% ↑ 3 797

salariés saisonniers
déclarés

- 23% ↓ 2 353

salariés saisonniers
convoqués

- 8% ↓ 1 071

salariés saisonniers
suivis

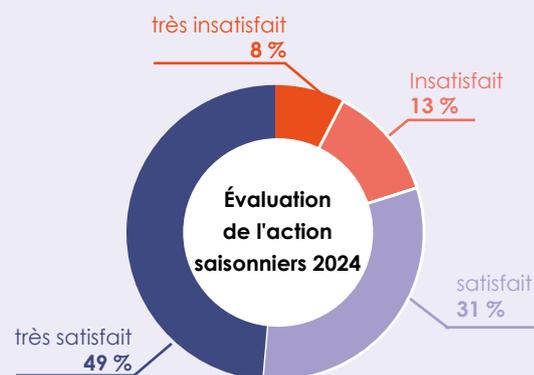
- 11% ↓ 51

actions de sensibilisation
(Données MIST Normandie 2024)

↑ par rapport
à 2023

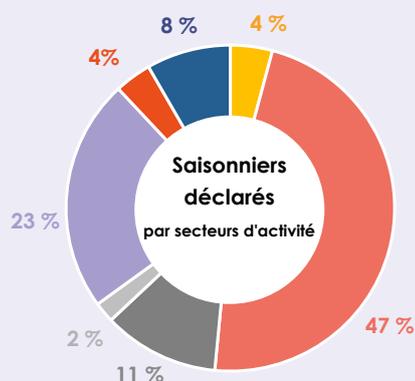
↓ par rapport
à 2023

= par rapport
à 2023



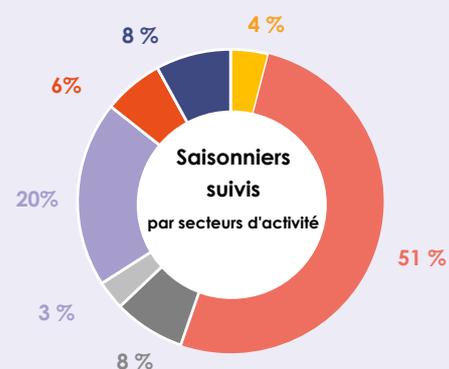
SECTEUR D'EMPLOI DES SAISONNIERS 2024

3 797 SAISONNIERS DÉCLARÉS



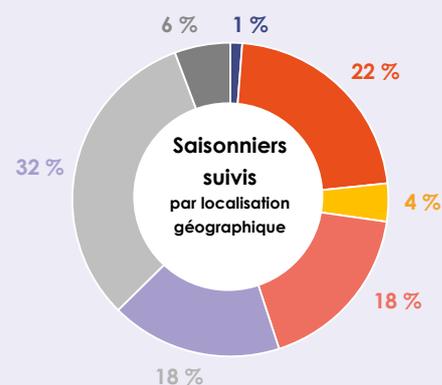
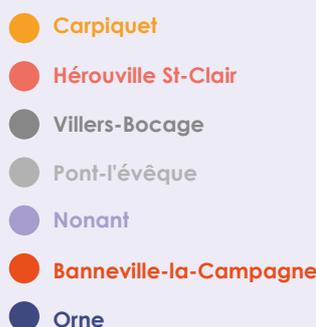
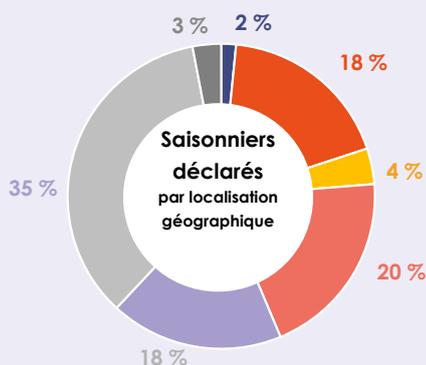
1 071 SAISONNIERS SUIVIS

46 % de saisonniers suivis



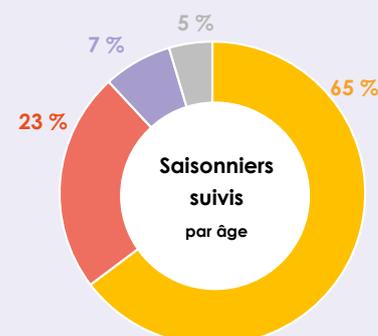
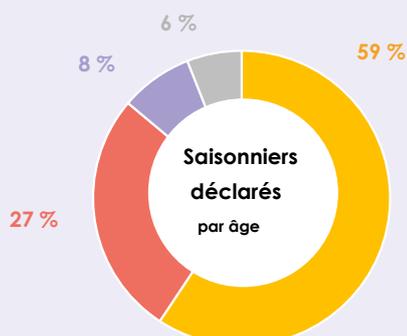
L'activité saisonnière dépend majoritairement des secteurs d'activité de l'hôtellerie (47 %), de l'animation, du loisir et de la culture (23 %). La réponse aux convocations de suivi de santé des saisonniers est meilleure dans le secteur de l'animation/culture/loisirs (+ 3 %) et dans l'hôtellerie restauration (+ 4 %) que dans le secteur du commerce (- 6 %) ou dans les services publics (- 2 %).

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES SAISONNIERS 2024



L'activité saisonnière touche les secteurs qui suivent le littoral de Deauville au Bessin : Pont-l'Évêque (35 %), Banneville-la-Campagne (18 %), Hérouville Saint-Clair (20 %) et Nonant (18 %).

ÂGE DES SAISONNIERS 2024



Les salariés saisonniers déclarés sont jeunes. 59 % a moins de 25 ans. C'est une classe d'âge qui répond mieux aux convocations que leurs aînés (+ 6 %).



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les actions sur le milieu de travail sont effectuées par l'équipe pluridisciplinaire de l'entreprise adhérente.

Ces actions s'inscrivent dans les missions générales de MIST Normandie.

*Conduire des actions de santé au travail
dans le but de préserver la santé
physique et mentale des travailleurs
tout au long de leur parcours professionnel.*

Article L. 4622-2 du Code du travail

9 principes de prévention

- 1 **ÉVITER LES RISQUES, C'EST SUPPRIMER LE DANGER OU L'EXPOSITION AU DANGER**
- 2 **ÉVALUER LES RISQUES**
- 3 **COMBATTRE LES RISQUES À LA SOURCE**
- 4 **ADAPTER LE TRAVAIL À L'HOMME**
- 5 **TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DE LA TECHNIQUE**
- 6 **REPLACER CE QUI EST DANGEREUX PAR CE QUI L'EST MOINS**
- 7 **PLANIFIER LA PRÉVENTION**
- 8 **DONNER LA PRIORITÉ AUX MESURES DE PROTECTION COLLECTIVE**
- 9 **DONNER LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES ET COMPRÉHENSIBLES AUX SALARIÉS**

10 859

Actions en Milieu de Travail (AMT) enregistrées pour 2024

3 653

adhérents bénéficiaires d'au moins 1 AMT

chiffres 2024

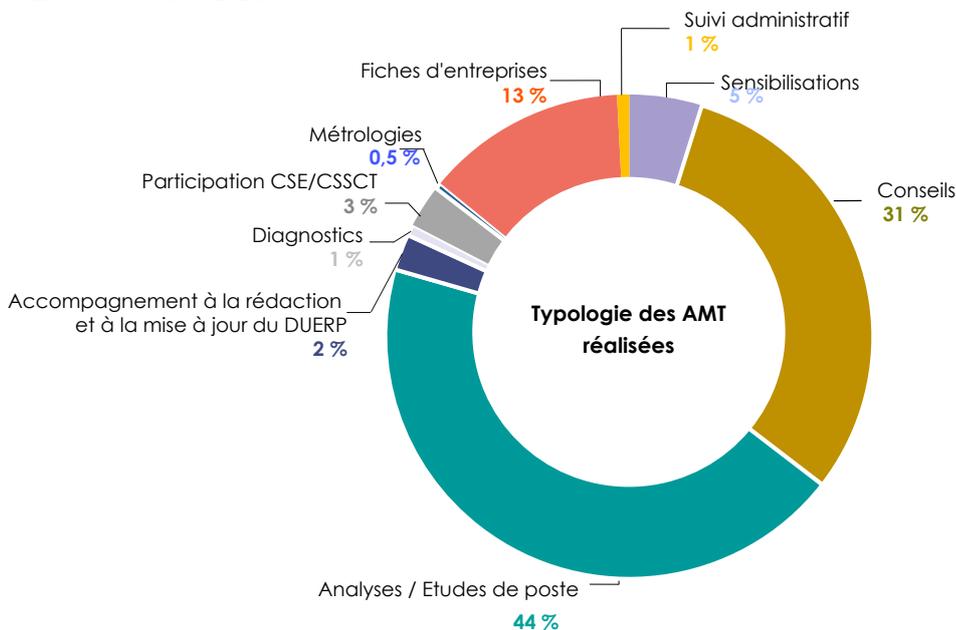
1 AMT correspond à 1 ou plusieurs rendez-vous.

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

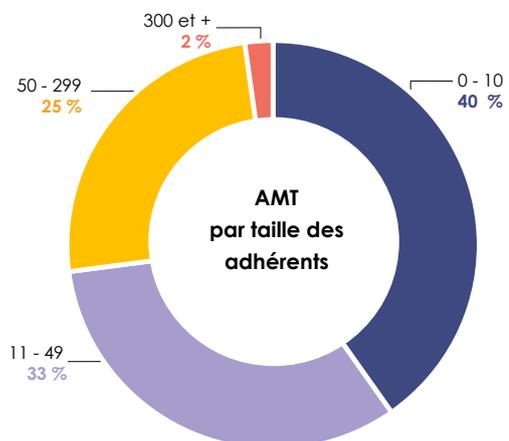
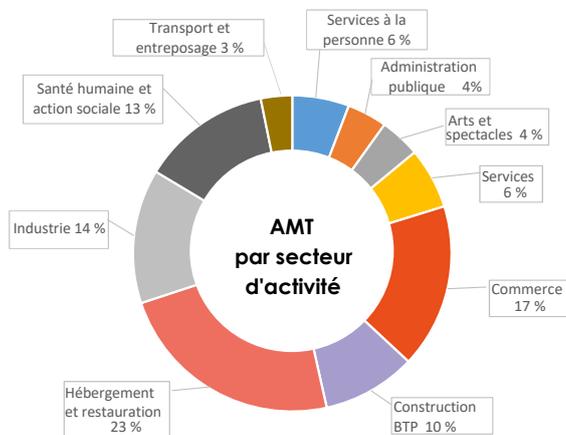
La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail. Pour rappel, le décret 2022-653 du 25 avril 2022 relatif à l'approbation de la liste et des modalités de l'ensemble socle de services des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises invite les SPSTI à mettre en place une offre socle. Celle-ci implique des actions en milieu de travail telles que :

- la création et la mise à jour de la fiche d'entreprise ;
- l'accompagnement dans l'évaluation des risques, la rédaction et la finalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- le conseil aux entreprises dans l'élaboration d'un plan d'actions de prévention.

► RÉPARTITION DES AMT



► POUR QUELS ADHÉRENTS ?



Nos équipes interviennent dans tous les secteurs d'activité, principalement pour l'hébergement/ restauration et le Commerce.

73 % de nos AMT concernent les adhérents de moins de 50 salariés dont 40 % de moins de 10 salariés.

ZOOM

SUR LA FICHE D'ENTREPRISE

Le nombre de fiches d'entreprise réalisées en 2024 est en augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Le service a dépassé son objectif qui était de 2,5 % permettant ainsi de passer d'un taux de couverture de 56 % (en 2023) à 59 % en 2024.

CHIFFRES CLÉS

907

Fiches d'entreprise créées et mises à jour

= 693

créations (dont 401 nouveaux adhérents)

214

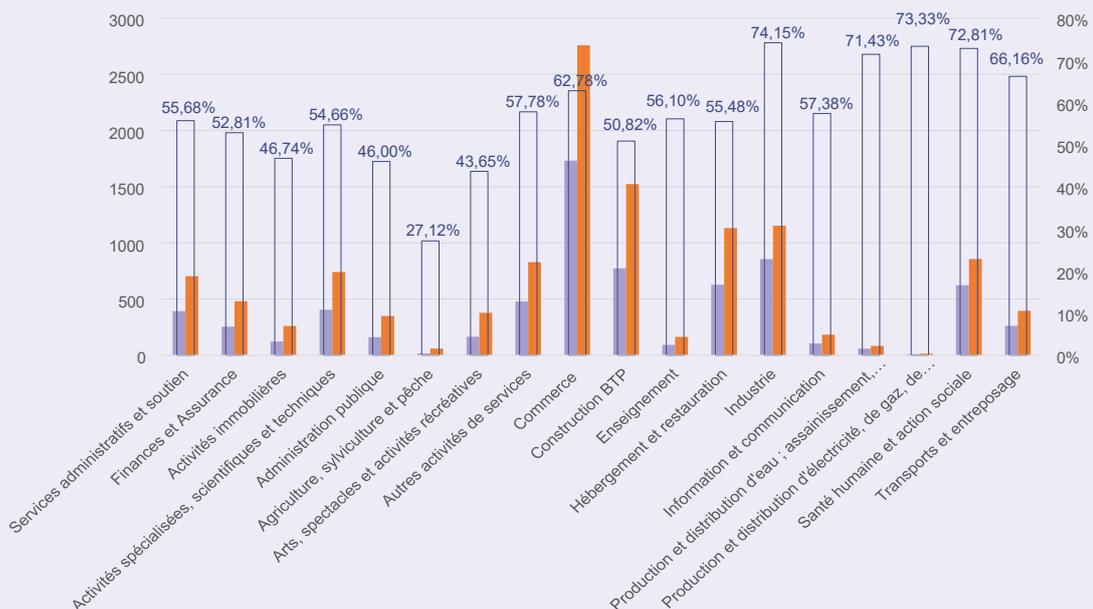
mises à jour

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 ▬ par rapport à 2023



Taux de couverture en fiche d'entreprise des adhérents MIST Normandie par taille d'entreprise



Taux de couverture en fiche d'entreprises des adhérents MIST Normandie par secteur d'activité

TYPLOGIE DES AMT

3 284**ÉTUDES ET ANALYSES DE POSTES**

adhérents concernés : 1 086

L'étude d'un poste de travail permet au médecin du travail d'analyser la compatibilité d'un poste avec sa tenue par un travailleur. Elle est basée sur l'analyse des conditions de travail et des contraintes qu'il peut rencontrer.

Elle permet de :

- conseiller l'employeur pour l'aménagement du poste de travail ;
- conseiller le salarié sur les mesures de prévention à respecter à son poste de travail pour préserver sa santé ;
- actualiser les connaissances du médecin du travail sur les risques professionnels auxquels le salarié est exposé dans le but d'émettre un avis.

907**FICHES D'ENTREPRISE CRÉÉES ET MISES À JOUR**

adhérents concernés : 907

La fiche d'entreprise est un document réglementaire élaboré en collaboration avec l'employeur, par l'équipe pluridisciplinaire et coordonné par le médecin du travail.

Elle permet de repérer les risques professionnels, leurs conséquences pour la santé des salariés, d'apporter des conseils et de proposer des actions de prévention à l'adhérent.

Elle constitue une base solide pour élaborer le DUERP.

180**ACCOMPAGNEMENT AU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION
DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)**

adhérents concernés : 180

Le DUERP relève de la responsabilité de l'employeur et tient compte de la nature des activités de l'établissement. Il évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Chaque entreprise, comptant au moins un salarié, doit disposer d'un DUERP qui répertorie l'ensemble des risques professionnels et s'assurer de la traçabilité collective des expositions à risque.

Il permet de mettre en place un plan de prévention des risques.

MIST Normandie accompagne les employeurs pour sa création et sa mise à jour (annuelle dès 11 salariés).

359**SENSIBILISATIONS**

adhérents concernés : 190

Les sensibilisations regroupent l'animation de campagnes d'informations et de sensibilisations aux questions de santé publique en rapport avec l'activité professionnelle. Elles peuvent concerner les risques rencontrés ou la prévention de la désinsertion professionnelle.

2 288 CONSEILS

adhérents concernés : 1 005

Les conseils s'adressent aux employeurs, travailleurs, représentants du personnel et des services sociaux. Ils portent notamment sur :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise ;
- l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail ;
- la protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances ;
- la construction, les aménagements nouveaux ou les modifications apportées aux équipements etc.

212 PARTICIPATIONS AUX CSE/CSSCT

adhérents concernés : 118

Toutes les entreprises ayant un CSE (Comité Social et Économique) ou une CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) peuvent faire participer leur SPSTI à ces réunions afin d'intervenir sur les sujets touchant aux conditions de travail et aux actions de prévention en matière de santé et de sécurité.

56 DIAGNOSTICS

adhérents concernés : 56

Les diagnostics sont réalisés par les équipes du médecin du travail comme préalable à ses préconisations.

32 MÉTROLOGIE

adhérents concernés : 32

La métrologie permet d'évaluer et de mesurer (bruit, lumière, poussière...) le risque auquel le travailleur est exposé. L'objectif étant d'améliorer les conditions de travail par le biais d'actions de prévention : comme le choix des équipements de protection collective (EPC) ou individuelle (EPI).

ZOOM

SUR LES SENSIBILISATIONS COLLECTIVES

LES RENCONTRES DE LA SANTÉ TRAVAIL

Les rencontres santé travail sensibilisent depuis une dizaine d'années les employeurs, délégués et représentants du personnel. Les participants acquièrent et échangent des connaissances nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche de prévention santé/travail.

Les Rencontres de la Santé en Travail c'est :

- 15 thèmes dont 3 nouveaux ;
- des rencontres uniquement en présentiel sur les différentes MIST ;
- une animation de spécialistes : des préventeurs spécialisés, préventeurs/IPRP, CST, IDEST (16 du Calvados et 6 de l'Orne) ;
- une information diffusée à tous les adhérents par mail et par nos équipes sur le terrain.

UN OUTIL DE SENSIBILISATION DE QUALITÉ

- une réponse aux besoins des adhérents ;
- des thèmes plus mobilisateurs (TMS, RPS dans le DU et Établir son DU) ;
- nous constatons une augmentation des participants en présentiel suite à l'arrêt des webinaires en 2024
- 100 % de satisfaction des participants sur le contenu (clair, complet, répondant aux attentes) et la qualité de l'intervenant.

CHIFFRES CLÉS

-18% ↓ 39

Sessions programmées

15

thèmes de santé travail
dont 3 nouveaux

+14% ↑ 196

adhérents inscrits

+7% ↑ 54%

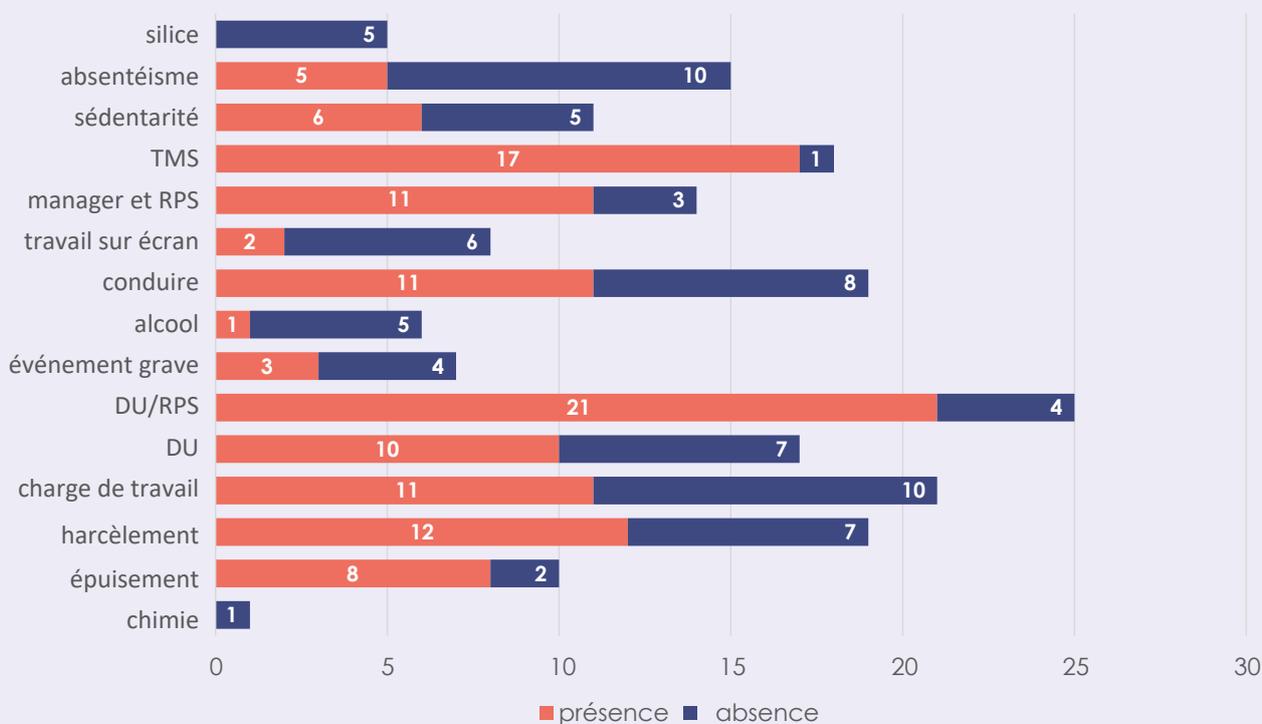
de taux
de participation

chiffres 2024

↑ par rapport
à 2023

↓ par rapport
à 2023

= par rapport
à 2023



Fréquentation des RST en 2024

LES RENCONTRES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL 2024

du 13 mars au 10 décembre 2024
 en présentiel dans nos MIST du Calvados et de l'Orne • de 9h à 11h*
 Inscription gratuite et incluse dans votre adhésion
 Nombre de places limitées !

Rencontres réservées aux adhérents MIST Normandie et destinées aux employeurs, encadrants, membres de CSE, préventeurs, représentants du personnel et responsables ISE.

Absentéisme L'absentéisme : les clés pour agir et accompagner vendredi 4 oct. MIST Hérouville St-Clair	Alcool Alcool, substances psychoactives et travail lundi 3 juin MIST Carpiquet jeudi 17 oct. MIST Carpiquet	Charge de travail La charge de travail : comment s'en saisir pour prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) mercredi 17 avril MIST Hérouville St-Clair vendredi 29 nov. MIST Hérouville St-Clair
Conduire pour le travail Conduire pour le travail : organisation de la prévention mardi 16 avril MIST Alençon lundi 17 juin MIST Hérouville St-Clair lundi 30 sept. MIST Carpiquet jeudi 14 nov. MIST L'Aigle	DUERP Établir son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) mercredi 13 mars MIST Alençon mardi 18 juin MIST L'Aigle jeudi 10 oct. MIST Alençon mardi 5 nov. MIST L'Aigle	Épuisement professionnel La prévention de l'épuisement professionnel : de l'individu à l'organisation du travail mardi 19 mars MIST Alençon vendredi 29 mars MIST Hérouville St-Clair mercredi 16 oct. MIST Hérouville St-Clair
Événement grave Prévenir et faire face à un événement grave au travail mercredi 20 mars MIST Hérouville St-Clair mercredi 25 sept. MIST Hérouville St-Clair	Harcèlement Le harcèlement au travail au travail : repérer et agir mercredi 29 mai MIST Hérouville St-Clair mardi 11 juin MIST Alençon vendredi 11 oct. MIST Hérouville St-Clair jeudi 7 nov. MIST Alençon	Managers et RPS Les managers et les RPS : entre prévention et exposition jeudi 4 avril MIST Hérouville St-Clair mardi 19 oct. MIST Alençon
Produits chimiques Vous êtes exposés à des produits chimiques ? Vous êtes concernés par la prévention mercredi 27 mars MIST Hérouville St-Clair lundi 7 oct. MIST L'Aigle	DUERP incluant les RPS Créer et/ou mettre à jour son DUERP incluant les RPS jeudi 21 mars MIST Villers-Bocage mercredi 10 oct. MIST Carpiquet mardi 24 sept. MIST Nonant jeudi 28 nov. MIST Pont-Févrique	Sédentarité La sédentarité au travail : une menace sous-estimée pour notre santé mercredi 25 mars MIST de la Cornouaille Orne de CSE St-André mardi 19 nov. MIST Carpiquet
Silice Agents de maintenance, dentistes, maçons, peintres etc. : tous concernés par la silice mercredi 20 nov. MIST Hérouville St-Clair	Travail sur écran La prévention des risques liés au travail sur écran : contraintes et solutions mardi 4 juin MIST Hérouville St-Clair vendredi 6 oct. MIST Hérouville St-Clair	TMS Démarche de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : identifier, analyser & améliorer les situations de travail jeudi 11 avril MIST Hérouville St-Clair mardi 23 avril MIST Alençon jeudi 19 juin MIST L'Aigle mardi 15 oct. MIST Alençon mardi 18 oct. MIST Pont-Févrique

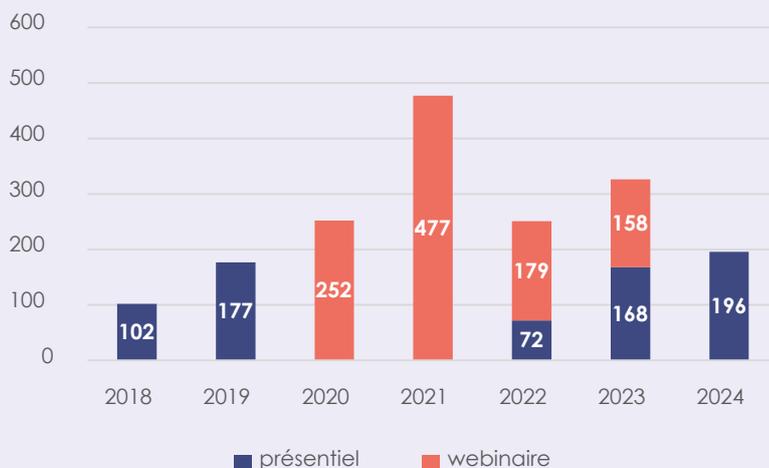
Plus d'informations et inscriptions : www.mist-normandie.fr

15 THÈMES

- L'**absentéisme** : les clés pour agir et accompagner;
- Démarche de prévention des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)** : identifier, analyser et améliorer les situations de travail;
- Le **harcèlement au travail** : repérer et agir ;
- Les **managers et les risques psychosociaux** : entre prévention et exposition ;
- Établir et/ou mettre à jour son **DUERP** incluant les RPS;
- Prévenir et faire face à un **événement grave** au travail;
- La prévention de l'**épuisement professionnel** : de l'individu à l'organisation du travail ;
- La prévention des risques liés au **travail sur écran** : contraintes et solutions ;
- Établir son **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**;
- Vous êtes exposés à des **produits chimiques** ? Vous êtes concernés par la prévention ;
- Agents de maintenance, dentistes, maçons, peintres : tous concernés par la **silice** ;
- **Alcool, substances psychoactives et travail** ;
- La **charge de travail** : comment s'en saisir pour prévenir les risques psychosociaux ?
- La **sédentarité** au travail: une menace sous-estimée pour notre santé
- **Conduire pour le travail** : organisation de la prévention.

OBJECTIFS POUR 2025

- augmenter la fréquentation ;
- faire évoluer les modalités d'animation ;
- proposer un nouveau thème : "Retour à l'emploi"



Évolution de la participation aux RST sur 7 ans

INTERVENIR AUPRÈS DE CHAQUE ADHÉRENT AU MOINS TOUS LES 4 ANS

L'offre socle initiée par la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 "santé au travail", invite les SPSTI à réaliser tous les 4 ans :

- une action de prévention primaire, c'est-à-dire une action de prévention avant que le travail n'ait impacté la santé des travailleurs ;
- la création ou la mise à jour de la fiche d'entreprise.

► ACTIONS DE PRÉVENTION PRIMAIRE DE MOINS DE 4 ANS

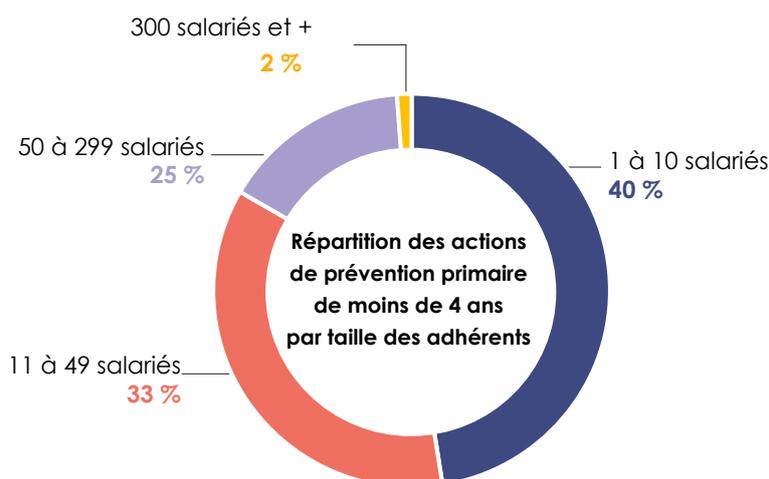
Entre 2020 et 2024, 5 231 adhérents ont bénéficié d'une action de prévention primaire sur les quatre dernières années soit environ 43,04 % de nos entreprise adhérentes.

CHIFFRES CLÉS

5 231

adhérents
bénéficiaires
d'une action de
prévention primaire
entre 2020 et 2024

chiffres 2024



► FICHES D'ENTREPRISE DE MOINS DE 4 ANS

MIST Normandie a continué, en 2024, la mise à jour des fiches d'entreprise ce qui a permis d'augmenter le taux de couverture des adhérents en fiches d'entreprise de moins de 4 ans de 20,7 % à 22,5 %. La politique du service porte avant tout sur les nouveaux adhérents : 78 % des nouveaux adhérents ont été contactés par nos conseillers en santé au travail et leur première action est de réaliser la fiche d'entreprise.

CHIFFRES CLÉS

+ 9 % ↑ **22,50 %**

taux de fiche
d'entreprise
de moins de 4 ans

38 331 salariés couverts

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023

↓ par rapport à 2023

= par rapport à 2023

Ainsi, 459 fiches d'entreprises ont été réalisées au cours de la première année d'adhésion.

➤ LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

PSYCHOSOCIOLOGUE

Il intervient sur la diminution des contraintes d'ordre psychologique et organisationnelle subies par les salariés des entreprises adhérentes en collaboration avec le médecin du travail.

CONSEILLER SOCIAL DU TRAVAIL

En appui au médecin du travail, il accompagne et assure le suivi des salariés en risque de perte d'emploi du fait de leur situation santé/travail ainsi que les entreprises adhérentes en matière de prévention de la désinsertion professionnelle. En partenariat avec les acteurs du maintien en emploi, il participe activement à la mise en œuvre d'actions pour favoriser le maintien en emploi ou la reconversion professionnelle.

TOXICOLOGUE

Il réalise des diagnostics de risques chimiques et intervient dans les entreprises adhérentes en collaboration avec le médecin du travail.

ERGONOME

Il intervient, en collaboration avec le médecin du travail, sur des démarches ergonomiques et analyse des situations de travail collectives et individuelles (diagnostic TMS, changements organisationnels, maintien en emploi, sensibilisation, conception).

ASSISTANT ADMINISTRATIF DU SERVICE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

Il collabore avec la responsable de service et gère des dossiers administratifs. Il est un relai pour chaque métier, aussi bien au sein de MIST Normandie qu'à l'externe et contribue à la réalisation des bilans d'activité.

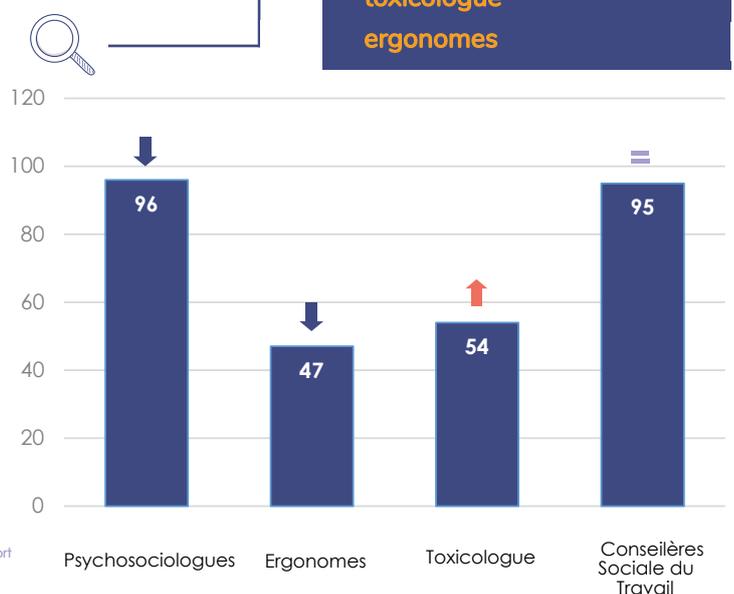
TECHNICIEN DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Il accompagne les salariés en fort risque d'inaptitude sans maintien dans l'entreprise. Il suit et actualise les dossiers orientés directement par les médecins du travail vers les partenaires (CARSAT, CAP EMPLOI).

LES AMT RÉALISÉES PAR LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ

On constate une diminution globale du nombre d'interventions en entreprise. En effet, MIST Normandie a développé de nouvelles façons d'intervenir plus adaptées aux besoins des adhérents (pré diagnostic, diagnostic et suivi).

↑ par rapport à 2023 ↓ par rapport à 2023 = par rapport à 2023



Répartition des 292 AMT du service spécialisé

► LES CELLULES SPÉCIALISÉES

Pour renforcer les compétences des équipes pluridisciplinaires, MIST Normandie a mis en place des cellules spécialisées.

Elles conseillent et outillent les équipes. Elles sont au nombre de 4 :

- prévention des risques liés à l'activité physique ;
- prévention des rayonnements ionisants ;
- prévention des risques routiers ;
- mise en conformité des évolutions réglementaires.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

ÉQUIPE PROJET

La cellule PRAP est coordonnée par un préventeur et une ergonome.

OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques liés à l'activité physique.

BILAN ET ACTIVITÉS 2024

- 10 demi-journées de réunions collectives ;
- 2 membres formés et certifiés « Formateur PRAP IBC »;
- 10 nouvelles demandes reçues pour la cellule PRAP en 2024;
- 11 demandes terminées pour la cellule PRAP en 2024, dont 9 rdv d'AMT créés;
- 2 présentations internes : réunion Préventeurs, REP
- Travaux réalisées au sein de la cellule : mise à jour de l'outil de suivi des demandes et des actions, création d'un outil de suivi des formations et recyclages, créations des items informatiques : dossier serveur, adresse mail, questions pour chat robot, items Préventiel, logigrammes fonctionnels de l'organisation de la cellule, Affiches de communication interne, référentiel de la sensibilisation interne et de kits de sensibilisation à destination des employeurs, outil de recensement des organismes extérieurs, guide FIPU, questionnaire « première rencontre adhérent » et requête « analyse adhérent » et restructuration de la cellule PRAP suite au départ de son pilote et d'un membre référent.

PERSPECTIVES 2025

Création d'affiches de communication internes et externes, sensibilisation de salariés MIST NORMANDIE volontaires au sein des équipes pluridisciplinaires, création de kits de sensibilisation PRAP destinés aux employeurs, création d'une sensibilisation TMS destinée aux équipes pluridisciplinaires, présentation REP de Mai 2025 et traitement des demandes AMT liées à la cellule PRAP de la part des équipes pluridisciplinaires.

PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

ÉQUIPE PROJET

Cellule risques routiers composée d'un Conseiller en santé au travail, d'un préventeur et d'un IDEST.

OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques routiers.

BILAN ET ACTIVITÉS 2024

- Nombre total d'adhérents rencontrés : 20
- Nombres de sessions programmées et réalisées
2 sessions pour le 61 : 5 adhérents (même adhérent plusieurs numéros)
13 sessions pour le 14 : 5 adhérents (plusieurs sensibilisations pour un adhérent)
- 1 RST = 5 adhérents dans le 61
- 1 RST = 1 adhérents dans le 14
- Nombres de salariés sensibilisés :
Pour le 61 : 20
Pour le 14 : 80

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de la démarche

PRÉVENTION DES RAYONNEMENTS IONISANTS

ÉQUIPE PROJET

Cellule de radioprotection en présence de 3 médecins du travail et de 2 préventeurs.

OBJECTIFS

Accompagner et outiller les équipes pluridisciplinaires dans la prévention des risques liés aux rayonnements.

BILAN ET ACTIVITÉS 2024

- 8 demi-journées de travail en cellule
- Participation à la CMT de décembre 2024
- Actions en interne:
mémo + communication interne: « travailleurs exposés non classés »
accompagnement du service pour mettre en place le nouveau suivi des travailleurs classés, sensibilisation Radioprotection (médecins, IDEST, préventeurs, CST) : 6 sessions pour 64 salariés sensibilisés (16 médecins, 28 infirmières, 15 préventeurs, 5 CST), réalisation de diagnostic PCR à la demande des médecins ou employeur. 4 diagnostic PCR par 1 préventeur avec en parallèle 2 fiches entreprise.
- Formation des membres et participation à des groupes de travail externes
Journée AMTSN, séminaire réseau CRP Grand-Ouest, groupe PRST 4, webinaire radon.

PERSPECTIVES 2025

- Sensibilisation des équipes au risque Radon : 3 sessions prévues en 2025 : médecins, IDEST et Préventeurs/CST

MISE EN CONFORMITÉ DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉQUIPE PROJET

Cellule Réforme coordonnée par le responsable de la prévention interne

Elle se compose de l'ensemble des responsables métiers et de 2 médecins.

OBJECTIFS

L'objectif de la cellule réforme est de partager une première lecture et l'analyse des décrets en lien avec la Loi santé travail d'août 2021 pour faciliter le travail de la CMT afin qu'elle émette un avis sur les différents sujets.

BILAN ET ACTIVITÉS 2024

- 6 réunions réparties sur l'année ;
- mise en place et suivi des outils collaboratifs partagés avec la CMT ;
- classement des décrets sur le réseau ;
- fiche d'analyse réalisée pour les différents décrets ;
- tableau de suivi mis à jour ;
- présentation en CMT.

Décrets	2023	2024	Total
Sortis	5	4	8
A traiter	0	0	0
En cours de traitement	0	0	0
Traité et prêt à être transmis à la CMT	5	4	4

PERSPECTIVES 2025

Poursuite de la démarche.



LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

La prévention de la désinsertion professionnelle vise à maintenir l'employabilité tout au long du parcours professionnel. MIST Normandie joue un rôle majeur à vos côtés tant sur le repérage, les conseils de prévention ou l'accompagnement, que vous soyez travailleurs ou employeurs.

*Préserver, au cours de la vie professionnelle,
un état de santé du travailleur
compatible avec son maintien en emploi.*

Article L. 4622-2 du Code du travail

UNE PRÉVENTION QUI S'ORGANISE

La prévention de la désinsertion professionnelle est un enjeu majeur de la santé au travail du fait du vieillissement de la population active, de l'allongement des carrières et de l'augmentation des maladies chroniques. Elle mobilise toutes les équipes pluridisciplinaires.

➤ LES CELLULES PDP INTÉGRÉES À CHAQUE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Chaque visite de suivi de santé est l'occasion de faire un point et de donner des conseils sur la prévention de la désinsertion professionnelle. Les situations sont étudiées en réunion d'équipe pluridisciplinaire et le médecin du travail fait appel aux ressources à sa disposition pour répondre à la problématique repérée.

➤ LA CELLULE PDP DE COORDINATION

Elle est composée de 16 professionnels référents, répartis sur le Calvados et l'Orne, dont cinq médecins, un IDEST, un préventeur, un ergonome, un psychosociologue, une personne de l'administratif, cinq personnes du service social du travail et un coordinateur.

La cellule se mobilise pour ses valeurs : équité de chance, partage de compétences, avoir une dynamique collective autour de la PDP, repérer et accompagner pour prévenir la désinsertion professionnelle et/ou la désinsertion sociale, adapter le travail à l'homme, éviter les inaptitudes dites « sèches ».

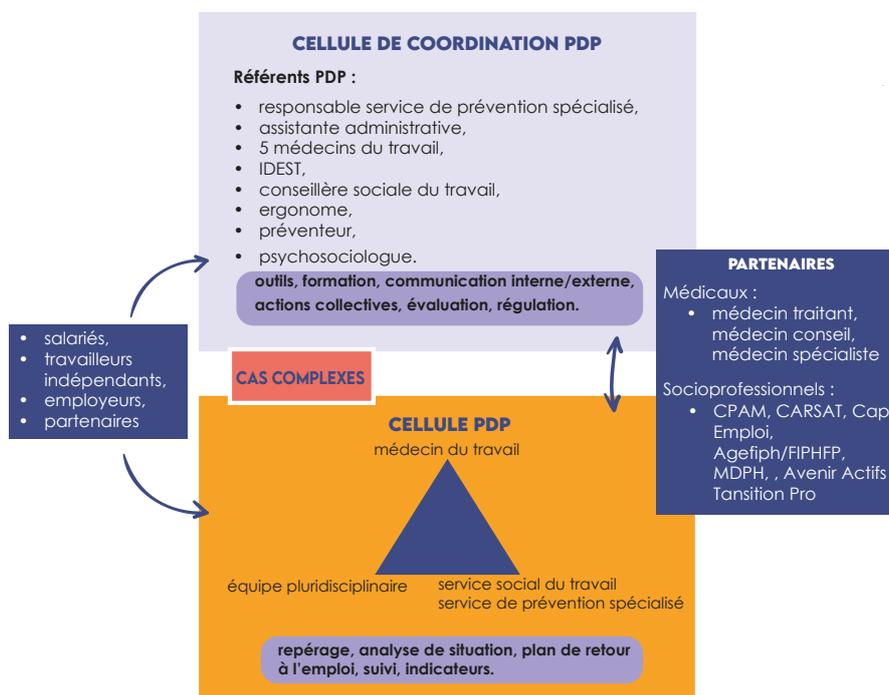
Cette cellule a pour objectifs :

pour les salariés :

- limiter la perte de chance ;
- être repéré sur le risque de désinsertion professionnelle, sur 3 niveaux : l'état de santé, la situation sociale et personnelle, la culture de prévention de l'entreprise ;
- construire des parcours de retour à l'emploi personnalisés avec les employeurs et les partenaires.

à l'interne :

- favoriser l'émergence d'une dynamique collective sur la PDP ;
- outiller et former les équipes pluridisciplinaires à la PDP ;
- harmoniser les pratiques des équipes pluridisciplinaires.



Mode d'intervention de la cellule PDP

➤ LES ACTIVITÉS DE LA CELLULE DE COORDINATION DE LA PDP

En 2024, la cellule complète s'est réunie 4 fois.

Partenariats développés et entretenus pour optimiser au quotidien l'accompagnement :

Partenariats internes : médecins, psychosociologues, ergonomes, préventeurs (suivi, étude de poste, essai encadré).

Partenariats externes : CARSAT service social (réorientation professionnelle pendant l'arrêt), CAP EMPLOI (travailleurs handicapés pour maintien complexe, réorientation professionnelle, insertion), MDPH (dossier RQTH), CARSAT Retraite (point sur dossier en fin de parcours professionnel), Avenir Actifs, Transition Pro.

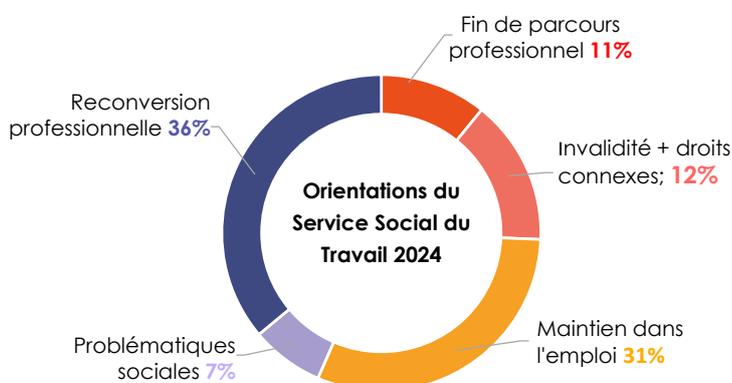
De nouveaux outils de prévention de la désinsertion professionnelle mobilisés :

Plusieurs supports de communication ont été produits :

- En 2024, une nouvelle vidéo à rejoint la série "Les clés du maintien en emploi", traitant la visite de pré-reprise;
- plusieurs documents : Visite de pré-reprise, RQTH;
- un questionnaire d'IRDP à faire à chaque visite : repérage des situations et orientations/conseils en conséquence;
- un questionnaire d'IRDP à faire à chaque visite : repérage des situations et orientations/conseils en conséquence;
- Document de consentement éclairé;
- une adresse mail spécifique pour contacter la cellule PDP à destination des partenaires, salariés, employeurs, travailleurs indépendants.

UN SERVICE DÉDIÉ À LA PDP : LE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

➤ LES MOTIFS D'ORIENTATIONS ET LES SALARIÉS SUIVIS



Caractéristiques du public accueilli :

- 59 % des personnes en arrêt maladie (dont 53% depuis plus d'un an) ;
- 36 % des salariés avec une nécessité de reconversion professionnelle du fait des difficultés de santé ;
- la majorité des dossiers concerne les femmes (58 %) de plus de 50 ans, et des personnes de plus de 40 ans (77%).
- En majorité, on retrouve des salariés exerçant un métier physique principalement issu des secteurs d'activité (service à la personne et commerce).

CHIFFRES CLÉS

499

nouvelles orientations sur l'année auprès du service social du travail

+123 dossiers des années précédentes

3171

entretiens effectués par le Service Social du Travail

(physiques, téléphoniques, échanges avec partenaires, échanges avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire)

522

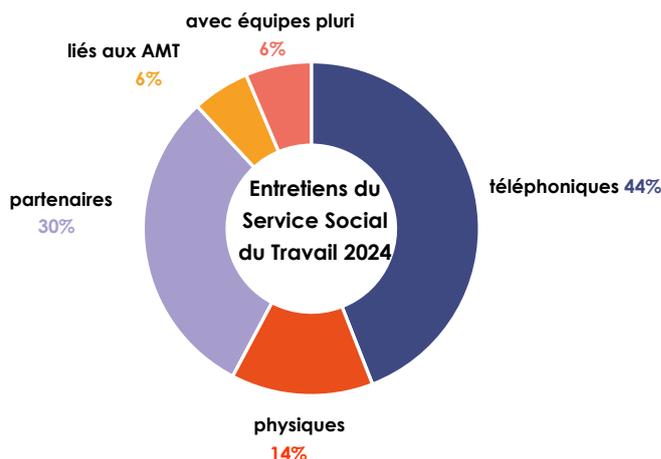
situations finalisées en 2024 par le Service Social du Travail

dont :

- 326 sécurisation de parcours
- 92 maintien en emploi

(Données 2024)

► LES ENTRETIENS DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL



Le service social a réalisé 3 171 entretiens en 2024 soit une hausse de 14% par rapport à 2023. 65 dossiers MDPH ont été montés avec les personnes accompagnées. Des personnes sont adressées à des partenaires selon leur situation :


Service social
(départements du 14, 27, 28, 50, 53, 61, 72, 76)

132 salariés orientés


Retraite
(départements du 14, 61)

32 salariés orientés


Handicap, recrutement & maintien

57 salariés orientés

dont : 29 transitions professionnelles, 4 insertions et 1 rendez-vous commun

► LES OUTILS UTILISÉS DANS LE CADRE DU MAINTIEN EN EMPLOI :

- 31 essais encadrés ;
- 16 bilans de compétences accompagnés ;
- 1 Duo Day ;
- 18 Prestations Appui Spécifique avec Cap Emploi



Quelques supports de communication conçus par la cellule PDP de MIST Normandie



Un vidéo de la série "Les clés du maintien en emploi"
disponible sur le site internet de MIST Normandie



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur www.mist-normandie.fr

PARTIE 3

BILAN FINANCIER



SOMMAIRE

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ.....	58
BILAN AU 31/12/2024.....	59

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Pas d'évolution des cotisations depuis 2021.

La cotisation est identique pour tous peu importe le type de suivi et la taille des entreprise.

A la vue de la situation économique compliquée, MIST s'est efforcé de maintenir son niveau de cotisation de façon à accompagner ses adhérents dans cette période difficile.

CHIFFRES CLÉS

↓ - 426

hausse du nombre d'adhérents

↓ - 1659

hausse du nombre de salariés suivis

chiffres 2024

↑ par rapport à 2023

↓ par rapport à 2023

= par rapport à 2023

78 %

Charges d'exploitation pour les salaires et les cotisations sociales



Ressources d'exploitation issues des cotisations

96 %

6 038 K€

Trésorerie



Facturés

14 548K€

118 K€

Résultat d'exploitation

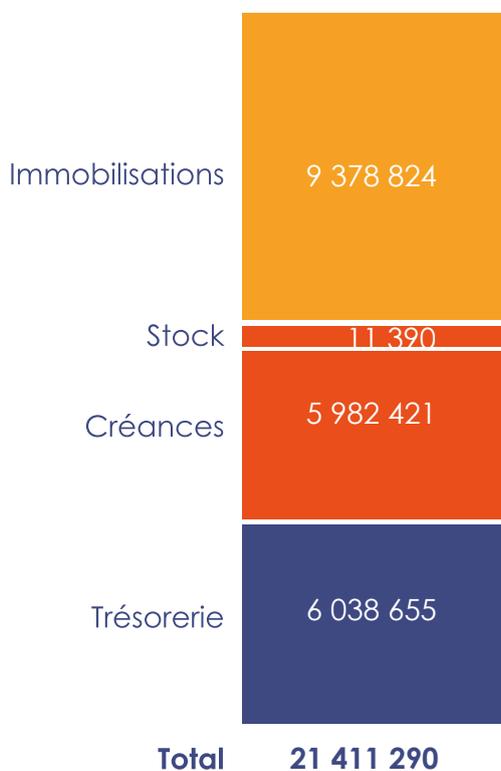


BILAN AU 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023	Variation 31.12.24/31.12.23
Produits d'exploitation	15 133 338	15 186 832	-53 494
Achats et charges externes	2 071 181	2 048 039	23 142
Impôts et Taxes	453 073	447 534	5 539
Charges de personnel	11 693 380	11 798 495	-105 115
Autres charges	797 715	776 991	20 724
Résultat d'exploitation	117 989	115 773	2 216
Résultat financier	204 639	44 881	159 758
Résultat courant avant impôts	322 628	160 654	161 974
Résultat exceptionnel	-133 653	11 014	-144 667
Impôts sur les bénéfices	63 675	31 903	31 772
Participation	0	0	0
Résultat de l'exercice	125 300	139 765	- 14 465

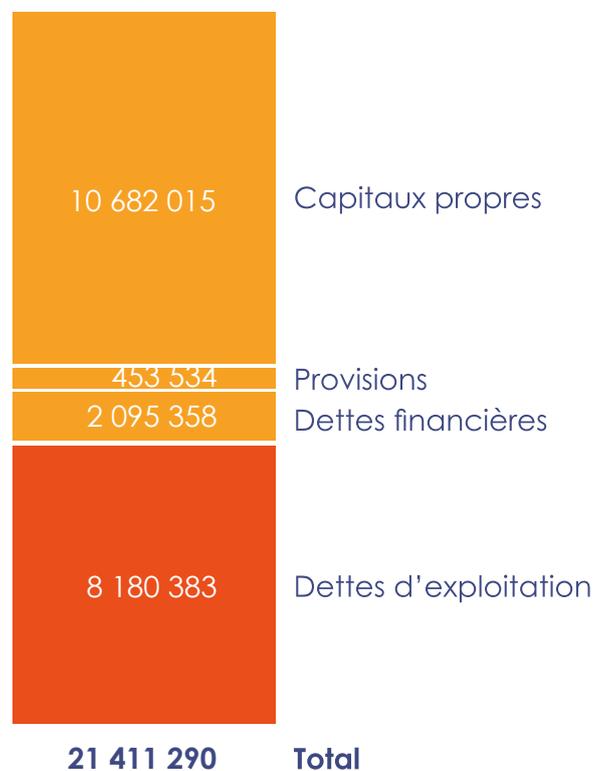
ACTIFS

en valeur €



PASSIFS

en valeur €



Fonds de roulement
3 852 083 €

Besoin en F.D
- 2 186 572 €

Trésorerie
6 038 655 €

PARTIE 4 NOS ACTIONS



SOMMAIRE

TRAJECTOIRES PRÉVENTION 2028.....	62
ACTIONS THÉMATIQUES INNOVANTES	66
CONTRIBUTION AU PRST 4	71

TRAJECTOIRES PRÉVENTION 2028



Au cours de l'automne 2022, l'ensemble des salariés de MIST Normandie, après l'analyse de nos pratiques, a dessiné une trajectoire commune qui peut se décliner dans chacun de nos métiers. Ce projet de service a pris le nom de « Trajectoires Prévention 2028 ». Nos activités, déclinées en 6 chapitres, suivent chacune des axes d'améliorations. Engagé en 2023, voici un premier bilan de la mise en œuvre de cette feuille de route.

AU SERVICE DE L'ADHÉRENT

AXE 1 : DÉVELOPPER UN PILOTAGE ÉCLAIRÉ DU SERVICE

- J Refonte de l'organigramme,
- J Réorganisation des tâches pour améliorer le processus de décision,
- J Répartition plus équilibrée des tâches pour améliorer l'efficacité.

AXE 2 : ADAPTER LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DES RESSOURCES DE CHAQUE SECTEUR

- J Travail sur l'attractivité et la visibilité de l'association,
- J Mise en œuvre de la télé-consultation pour des cas spécifiques et adaptés,
- J Lancement d'une expérimentation sur un protocole de coopération entre MDT et IDEST pour répondre aux demandes de visites SIR (secteur de l'Orne),
- J Mise en place de dispositifs favorisant une meilleure répartition des ressources médicales pour répondre aux urgences,
- J Lancement des groupes de réflexion sur le suivi de santé (intérimaires, pratiques métiers...),
- J Réflexion de la continuité de services de nos équipes médicales et medico-administratives,
- J Recrutement de plusieurs médecins depuis deux ans : 4 médecins du travail, 5 médecins collaborateurs (deux autres prévus mi 2025), accueil de deux internes en permanence,
- J Augmentation du budget formation de +35 % entre 2023 et 2025,
- J Formation des IDE recrutées pour se spécialiser en santé au travail.

AXE 3 : ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LEURS OBLIGATIONS ET S'ADAPTER À LEURS BESOINS

- J Arrivée en avril 2024 de la juriste,
- J Animation de la cellule réforme.
- J Expérimentation sur les sites de Mortagne et Bellême depuis octobre 2024 : réalisation de pré visite SIR (embauche et suivi) par des IDEST formées et sous protocole, aptitude délivrée par le médecin du travail sur pièces, visites médicales effectuées en télé consultation par un médecin du travail affecté à ces secteurs et renfort de plusieurs autres médecins, examens complémentaires réalisés sur place par un assistant. Cette expérimentation permet de faire face au désert médical sur ce secteur et de répondre aux besoins des adhérents

AXE 4 : ASSURER LA TRAÇABILITÉ ET LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

- J Recrutement d'un responsable SSI travaillant en binôme avec la juriste sur la protection des données,
- J Intégration : mise en place de sensibilisations cybersécurité et RGPD,
- J Travail effectué avec un stagiaire Master 2 sur la cybersécurité, une campagne de phishing interne, une sensibilisation violation de données, un dépliant guide de bonne pratique, et la cartographie des logiciels.

AXE 5 : DÉPLOYER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ✓ Réflexion sur des outils de suivi et sur les indicateurs à suivre,
- ✓ Prévention interne : mise en œuvre des démarches de prévention primaires pour le travail sur écran,
- ✓ Poursuite de l'engagement RSE du service auprès de Global Compact,
- ✓ Validation de la continuité de service.

AXE 6 : VALORISER LES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN

L'ensemble de ces actions a permis de véhiculer nos valeurs et de développer la notoriété du service, dans l'objectif de devenir un acteur de référence à l'échelle régionale.

ADHÉSION**AXE 1 : ASSURER UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET RÉGULIÈRE DES ATTENTES ET DE LA SATISFACTION DES ADHÉRENTS POUR Y RÉPONDRE RAPIDEMENT**

- ✓ Suivi hebdomadaire des réclamations par le service adhérent composé de 2 personnes, réponse sous 15 jours, et résolution des réclamations sous deux mois. conservation dans la CED des réclamations.
- ✓ Groupe de travail réclamations en vu de la certification : rédaction de la procédure avec toutes les parties prenantes
- ✓ Une réflexion est engagée pour la collecte régulière des la satisfaction de nos adhérents,
- ✓ Rapprochement entre le service relations adhérents, le secrétariat et la facturation pour faciliter les échanges inter service et auprès de l'adhérent,
- ✓ Préparation au changement de logiciel et à l'évolution du portail adhérent

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS POUR LA CLASSIFICATION DU SUIVI DES SALARIÉS

- ✓ Mise à jour du dossier d'adhésion qui s'accompagne de supports de communication (notice d'utilisation sur le site internet),
- ✓ Offre spécifique travailleurs indépendants avec un nouveau dossier d'affiliation.

SUIVI DE SANTÉ**AXE 1 : TRAVAILLER SUR LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET LE TEMPS CONSACRÉ AUX VISITES PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

- ✓ Travail sur l'absentéisme : envoi de la convocation, rappel à 15 jours, rappel à 5 jours, pénalité financière appliquée pour les absences non excusées dans un délai de 48 heures avant le rendez-vous, le remplacement des salariés dans les créneaux de visites ainsi libérés ont permis de diminuer le nombre de rendez-vous annulés plus de 48h à l'avance ainsi que le nombre de rendez-vous non honorés ;
- ✓ Groupe de travail sur les visites (temps et contenu) et délégations aux IDEST
- ✓ L'absentéisme des salariés convoqués fait perdre un temps de visite important à l'ensemble des adhérents et une perte de chance des salariés. Les rendez-vous non honorés, tout comme ceux annulés trop tardivement ne permettent pas de faire bénéficier un autre salarié de ce temps médical perdu. Pour cela, une amélioration du ciblage des convocations et la prise en compte des contraintes connues par les secrétaires, la relance par mail, la systématisation de l'envoi en double des convocations à une semaine d'intervalle et une pénalité financière forfaitaire de 80 € en 2024.

AXE 2 : FACILITER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ✓ Ouverture de la nouvelle MIST d'Argentan (livraison du bâtiment en décembre 2024);
- ✓ L'ensemble de nos MIST sont connectées par la fibre, avec un système informatique sécurisé. Les fonctions supports épaulent les équipes pluridisciplinaires.
- ✓ Des formations régulières sur les nouveaux outils et les nouvelles pratiques sont réalisées lors des réunions métiers. En 2024, nous avons ainsi abordé la gestion électronique documentaire (GED) et la sécurité des bâtiments.
- ✓ Le renouvellement de l'outil métier sera effectif en 2026. Un cahier des charges a été rédigé avec l'ensemble des équipes.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS TOUCHÉS PAR DES ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

Au cours des 4 dernières années :

- 43 % de nos entreprises adhérentes ont bénéficié d'une action de prévention primaire, 40% des salariés touchés travaillent dans les entreprises de 1 à 10 salariés ;
- 24,4 % des fiches d'entreprises ont été mises à jour.

Pour atteindre ce résultat, MIST Normandie est attentive à la présence de préventeurs et de conseillers en santé au travail sur notre aire géographique.

AXE 2 : AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 100 % de fiches d'entreprise (FE) pour les nouveaux adhérents. Les conseillers en santé au travail accompagnent les nouveaux adhérents, 75% de leurs interventions sont effectuées dans des entreprises de moins de 20 salariés. Ainsi, 100 % des nouveaux adhérents ont été contactés dans le Calvados et 50% dans l'Orne. Les CST ont réalisé 459 fiches d'entreprise.

AXE 3 : AMÉLIORER LA COUVERTURE DES ADHÉRENTS EN FICHE D'ENTREPRISE (FE)

En 2024, un travail collectif a permis à MIST Normandie de faire de la fiche d'entreprise le premier accompagnement auprès des adhérents (sauf cas spécifiques). Le traçage des prises de contact ainsi que les refus ont permis d'innover dans les modalités de contact.

Ainsi, le nombre de fiches d'entreprise réalisées en 2024 est en augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Le service a dépassé son objectif qui était de 2,5 % permettant ainsi de passer d'un taux de couverture de 56 % (en 2023) à 59 % en 2024 soit 85% des salariés suivis.

La suite de la démarche vise à formaliser 100 % des fiches d'entreprise pour les adhérents dont les informations sont complètes, harmoniser les pratiques sur l'ensemble des secteurs, former les équipes en continue sur les outils de saisie (formation annuelle sur le contenu et la méthode...) afin de suivre les indicateurs.

AXE 4 : VALORISER NOS COMPÉTENCES, PARTENARIATS ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Le développement de partenariats permet de valoriser nos compétences spécifiques. L'objectif est de tendre vers 100 % de valorisation annuellement.

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

AXE 1 : PILOTER LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

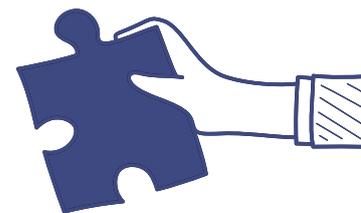
La cellule de coordination PDP s'est réunie à 4 reprises et a créé tout au long de l'année des outils en lien avec les besoins des adhérents, salariés et collègues.

AXE 2 : HARMONISER LES PRATIQUES DU SERVICE SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

La cellule de coordination a créé un Indice de Repérage de la Désinsertion Professionnelle (IRDP) sous forme de questionnaire. Les professionnels de MIST ont tous été formés à cet IRDP. Ainsi, tous les salariés vus en visite sont soumis à ce questionnaire, leur risque est évalué et des conseils/orientations sont faits en conséquence. Cette évaluation permet d'avoir une harmonisation des pratiques et de prendre en compte chaque situation dans sa singularité.

AXE 3 : S'OUTILLER POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

En plus de l'IRDP, des documents ont été créés (vidéos, mémos, kits...), des sensibilisations ont été animées notamment sur la visite de mi carrière afin que les professionnels puissent être opérationnels.



MESURER L'IMPACT DE NOS ACTIONS

Avec l'organisation de nos activités et la nomination de pilotes pour chacune, le service travaille à la construction d'indicateurs de pilotage (interne, ou répondant à des demandes de partenaires extérieurs : DGT, Présanse, certification). Leur identification permettra en 2025 d'améliorer la saisie des données pertinentes. La mise en place des indicateurs est en cours. Ils intégreront le cahier des charges du nouveau logiciel.

5 ACTIONS INNOVANTES ENGAGÉES EN 2021

1. Améliorer la connaissance des employeurs et salariés sur le risque « Silice » ;
2. Impulser une démarche de prévention primaire des Risques Psychosociaux (RPS) ;
3. Sensibiliser la grande distribution (DRIVE et préparation de commandes) aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ;
4. Le maintien en emploi : agir en prévention primaire pour prévenir l'usure professionnelle ;
5. Innover pour porter la culture de prévention auprès des Très Petites Entreprises (TPE).



Groupe	Améliorer la connaissance des employeurs et salariés sur le risque « Silice »	Impulser une démarche de prévention primaire des RPS	Sensibiliser la grande distribution aux troubles Musculosquelettiques en lien avec l'activité "DRIVE"	Le maintien en emploi : agir en prévention primaire pour prévenir l'usure professionnelle	Innover pour porter la culture de Prévention auprès des TPE
Pilote	Arnaud LEGOFF	Bruno RIVIERE	Pierre-Etienne RENIER	Hélène SABRIE	Dr. Mathilde BOULANGER
Membres	Dr Valérie LEFEVRE	Dr Laurence PILLI-MENARD	Dr Laurence PILLI-MENARD	Dr Sylvaine MARIE-DUPONT	Lara DAUXAIS PAULARD
	Dr François MENARD	Dr Nadine KHAYI	Céline FOURNIER	Nathalie FLAIS	Amelina FOLLIOT
	Dr Anaëlle RIVALLAIN	Laure BOUVIER	Marina-Cristina GRIGORE	Florian BRAQUET	Hélène QUEMMERAI
	Véronique EMILE	Stéphanie THOMAS	Mathilde HINAULT	Alexandre FERRAND	Arnaud GOUPIL
	Elisabeth AVENEL	Roberte MERAZGA	Cédric MEJEAN	Mélanie FOURMANN	Franck JOURDAIN
	Sébastien DECOURTY	Dorine TALBOT	Elodie LAURENT	Haja LOUIS	
	Aurore MESNAGE	Carole STAMPFLI			
	Caroline PAUL	Bruno RIVIÈRE			

Participants aux actions innovantes

ACTIONS THÉMATIQUES INNOVANTES

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES EMPLOYEURS ET SALARIÉS
SUR LE RISQUE « SILICE »

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Pilote du projet : Arnaud LEGOFF

Equipe :

Médecins du Travail : Dr Valérie LEFEVRE, Dr François MENARD, Dr Anaëlle RIVALLAIN

IDEST : Véronique ÉMILE, Elisabeth AVENEL

Préventeurs : Sébastien DECOURTY, Aurore MESNAGE (alternante)

Toxicologue : Caroline PAUL

OBJECTIFS

Objectif principal : accompagner les adhérents et les salariés dans leur démarche de prévention du risque silice.

Objectifs intermédiaires :

- réaliser un état des lieux / diagnostic sur le risque silice sur notre secteur ;
- augmenter le niveau de connaissance des équipes pluridisciplinaires sur le risque silice ;
- produire des outils de sensibilisation à destination des employeurs et des salariés (jeux, plaquettes, mémos, supports vidéo, etc.) ;
- développer des partenariats et réseaux ;
- évaluer notre impact.

BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

- 4 réunions collectives + 6 réunions par petits groupes ;
- accueil d'une alternante (BUT HSE de Vire) qui a travaillé sur le sujet (janvier à juin 2024) ;
- réalisation de 2 dépliants d'information et d'une affiche à destination des salariés et employeurs sur les risques liés à l'exposition à la silice ;
- réalisation d'une première version d'un film d'information sur le risque silice à destination de l'affichage dynamique de nos salles d'attente ;
- rédaction d'un contenu type pour la fiche d'entreprise sur la silice, d'une aide à la détection du risque, d'un questionnaire à destination des adhérents sur le risque silice ;
- travail sur la sensibilisation individuelle des salariés sur le risque silice ; travail sur la saisie des informations liées à l'exposition à la silice dans le logiciel métier;
- réflexion sur la sensibilisation collective des salariés (interactive, ludique, numérique...);
- finalisation du support de sensibilisation des équipes pluridisciplinaires sur le risque silice;
- Sensibilisations individuelles des salariés ;

PERSPECTIVES 2025

- sensibiliser les équipes pluridisciplinaires second semestre ;
- finaliser le film d'information sur le risque silice à destination de l'affichage dynamique de nos salles d'attente ;
- finaliser la mise en page et le déploiement des plaquettes et affiches.

DÉVELOPPER NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION PRIMAIRE DES RPS POUR NOS ADHÉRENTS

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Pilote du projet : Bruno RIVIÈRE

Equipe :

Médecins du Travail : Dr Laurence PILLI-MENARD, Dr Nadine KHAYI

IDEST : Stéphanie THOMAS, Laure BOUVIER, Roberte MERAZGA

Préventeur : Dorine TALBOT

Psychosociologue : Carole STAMPFLI, Bruno RIVIÈRE

OBJECTIFS

Développer notre accompagnement en prévention primaire des RPS pour nos adhérents.

BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

- 4 réunions ;
- axes de travail interne :
 - ▶ Analyse des questionnaires interne
 - ▶ Construction du questionnaire pour les adhérents
 - ▶ Construction d'un guide pour les entretiens collectifs en interne

PERSPECTIVES 2025

- analyse des questionnaires internes et mise en place d'entretiens collectifs ;
- restitution du questionnaire interne en REP,
- envoi du questionnaire aux adhérents,
- analyse des réponses des adhérents,
- restitution du questionnaire adhérents en REP,
- réflexion sur le plan d'action.

SENSIBILISER LA GRANDE DISTRIBUTION AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES AVEC L'ACTIVITÉ « DRIVE »

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Pilote du projet : Pierre-Etienne RENIER

Equipe :

Médecins du Travail : Dr Laurence PILLI-MENARD

IDEST : Céline FOURNIER

Préventeurs : Marina-Cristina GRIGORE, Mathilde HINAULT, Cédric MEJEAN, Elodie PERRAUD-LEPETIT

OBJECTIFS

Etat des lieux :

- bibliographie ;
- état des lieux sur MIST Normandie (typologie de la population cible, des structures, des activités, localisations).

Diagnostic initial :

- création d'indicateurs et d'outils d'observation ;
- faire un échantillonnage (argumentaire + mail type mis à disposition) ;
- analyser sur le terrain (questionnaire + outils visites terrain mis à disposition) ;
- analyse des observations :
 - ▶ retour auprès des entreprises ayant participé au diagnostic initial ;
 - ▶ conception d'une démarche de prévention ;
 - ▶ production d'outils novateurs de sensibilisation pour employeurs et salariés ;
 - ▶ construction des partenariats sur le long terme ;
 - ▶ mise en œuvre de la démarche de prévention ;
 - ▶ tester la démarche sur les adhérents ayant participé à la phase diagnostic ;
 - ▶ déployer un kit à l'ensemble du service.

BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

- contact des entreprises pour recueillir des données (nombre de salariés, turn-over, absentéisme, AT/MP et causes, pyramide des âges sur une durée antérieure de 3 ans...) ;
- prospection des adhérents qui n'ont pas encore répondu ;
- information des employeurs par mail sur le questionnaire TMS ;
- finalisation de la fiche d'entreprise ;
- visite des drives avec la fiche d'entreprise ;
- collaboration avec les IDEST pour réaliser des questionnaires en entreprise.

PERSPECTIVES 2025

- finalisation des visites terrain : FE type Drive + observations de l'activité. Passage des entretiens auprès des salariés Drive;
- traitement des données RH;
- traitement des questionnaires et analyse des résultats;
- retour des études terrains aux adhérents ayant participé;
- réflexion, création, d'outils de communications / sensibilisations dans le cadre de la prévention des TMS dans le secteur Drive alimentaire.

LE MAINTIEN EN EMPLOI : AGIR EN PRÉVENTION PRIMAIRE POUR PRÉVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Pilote du projet : Hélène SABRIÉ

Equipe :

Médecins du Travail : Dr Sylvaine MARIE-DUPONT

IDEST : Nathalie FLAIS

Préventeur : Florian BRAQUET, Alexandre FERRAND, Mélanie FOURMANN

Psychosociologue : Haja LOUIS, Hélène SABRIÉ

OBJECTIFS 2023

Créer, via le logiciel métier, un outil de repérage d'entreprises en risque d'usure professionnelle.

BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

- 5 réunions ;
- Création de l'outil comparatif inter-adhérent de son secteur;
- Rédaction mode opératoire expliquant l'utilisation de cet outil;
- Mise en test;
- Démonstration.

PERSPECTIVES 2025

- Création de supports de sensibilisations :
 - internes
 - externes : adhérent, employeur, école RH, OPCO
- Création d'une plaquette
- Méthodologie d'utilisation de l'outil comparatif.

INNOVER POUR PORTER LA CULTURE DE PRÉVENTION AUPRÈS DES TPE

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

Pilote du projet : Dr Mathilde BOULANGER

Equipe :

Préventeur : Lara DAUXAIS-PAULARD

Responsable des relations adhérents : Améline FOLLIOU

IDEST : Hélène QUEMMERAI

Conseillers santé travail : Arnaud GOUPIL, Franck JOURDAIN

OBJECTIFS

Mettre au point les moyens de communication (messages et médias) les plus adaptés pour porter la culture de prévention auprès des TPE.

BILAN ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

- 5 réunions ;
- envoi du questionnaire aux adhérents pour affiner les déterminants du développement d'une culture de prévention primaire n'a pas été possible en raison d'une base de données inexploitable, ne permettant pas d'identifier de façon raisonnée les réelles TPE, et les autres structures de moins de 10 salariés ne relevant pas de ce statut (associations, établissements d'un groupe, etc);
- participation à un atelier du Congrès National de Médecine et Santé au Travail à Montpellier (juin 2024), sur le thème « DUERP et fiche d'entreprise dans les TPE »;
- les objectifs ont été réajustés suite à l'impossibilité d'envoyer le questionnaire Adhérents ; 4 axes ont été définis :
 - (1) rédaction d'un mémo de conseils à destination des équipes, reprenant les résultats issus de pro recherche européens sur les déterminants d'un prévention efficace dans les TPE ;
 - (2) test d'un programme de relance à date anniversaire des TPE n'ayant pas donné suite aux contacts des CST ;
 - (3) participation aux événements de branche ou professionnels ;
 - (4) témoignages de pairs sur des bonnes pratiques en matière de prévention primaire

PERSPECTIVES 2025

- axe 1 : élaboration du mémo « Conseils aux équipes » en cours
- axe 2 : test de contact à 1 ou 2 ans en cours
- axe 3 : une participation au salon Rest'hôtel est prévue en octobre 2025
- axe 4 : en attente de responsable communication

CONTRIBUTION AU PRST 4

MIST Normandie met un point d'honneur à s'inscrire dans une démarche de co-construction partenariale.

Ainsi les travaux du Plan Régional pour la Santé au Travail sont l'opportunité de co-construction de solutions partagées avec l'ensemble des acteurs Normands.

La force et la légitimité de ces groupes de travail viennent de leur ancrage dans les Orientations du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) et dans la continuité du PRST 3.

Ainsi, traitant des problématiques émergentes de la santé au travail et des dispositions de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la santé au travail, la participation de MIST Normandie aux groupes de travail du PRST 4 devient une évidence.

Les groupes ont tous démarré tardivement (deuxième semestre 2022).

Le PRST 4 est coordonné par Coralie HAYER de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). Les participants aux travaux menés sont : les SPSTI, la CARSAT, CAP EMPLOI, l'AGEFIPH, les délégués syndicaux, l'ARACT).

En 2024, les tests de différents outils ont été réalisés pour une communication et une diffusion en 2025. Notamment, un "jeu sérieux" sur les TMS ou une série de vidéos sur le sujet "La désinsertion et l'usure professionnelle et maintenir en emploi".

CHIFFRES CLÉS

10

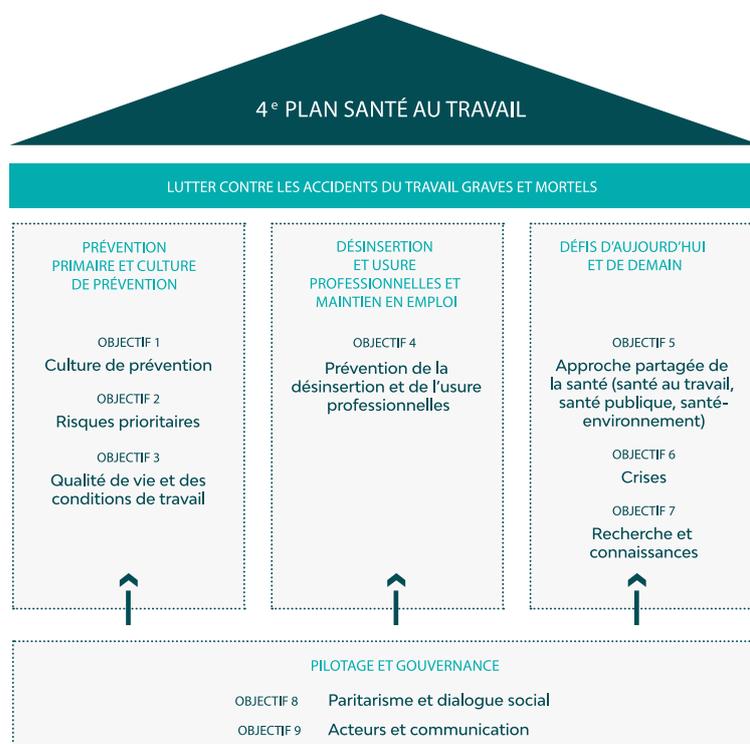
groupes de travail

26

actions développées

18

collaborateurs engagés



Construction du PRST 4*

* : source PRST 4 consultable sur <https://www.prst-normandie.fr>

PARTIE 5 NOS PUBLICATIONS



SOMMAIRE

UN PLAN DE COMMUNICATION.....	74
DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION.....	75
FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES	76
DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE	78

UN PLAN DE COMMUNICATION

Afin d'assurer une information pertinente à ses adhérents, MIST Normandie définit un plan de communication annuel pour valoriser ses missions, ses actions et ses projets.

La communication s'organise autour de 3 enjeux :

ENJEU 1 - DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION



ADHÉRENTS EMPLOYEURS/SALARIÉS ET PARTENAIRES

- promouvoir la prévention en santé au travail lors d'événements ciblés et partenariaux (ateliers organisés par MIST / les adhérents / les partenaires).
- développer des outils de prévention papiers ou numériques thématiques pour compléter les messages de prévention de nos équipes, lors d'entretiens individuels ou collectifs (suivi de santé, prévention des risques ou PDP) ou à disposition sur notre site internet,
- communiquer sur nos métiers et savoir-faire par des vidéos.

ENJEU 2 - FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



ADHÉRENTS EMPLOYEURS

- assurer un suivi administratif au plus près du terrain par une mise à jour des données sur le portail adhérents, lors des prises de rendez-vous,
- être à l'écoute des besoins par une enquête adhérents annuelle,
- informer régulièrement les adhérents sur l'offre de service disponible auprès de MIST, sur le portail et notre site internet.

ENJEU 3 - DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE



ADHÉRENTS EMPLOYEURS / SALARIÉS, PARTENAIRES, PRESSE & RÉSEAUX

- promouvoir le service et ses valeurs,
- promouvoir nos métiers,
- promouvoir nos savoir-faire,
- promouvoir nos résultats (Rapport d'activité, Rapport de développement durable, Projet de service, Tableau de suivi des indicateurs),
- développer les relations presses, branches professionnelles, partenaires institutionnels.

sans oublier une **communication interne** qui doit permettre de :

- véhiculer des valeurs communes,
- diffuser de l'information et faciliter le fonctionnement interne.

DYNAMISER LA CULTURE DE PRÉVENTION

MIST Normandie participe à **diffuser la culture de la prévention auprès des employeurs et des travailleurs** en proposant des actualités sur son site internet et en publiant régulièrement sur ses réseaux sociaux au sujet des évolutions réglementaires.

UNE PRÉSENCE DIGITALE

Un site internet interactif et mis à jour régulièrement :

www.mist-normandie.fr

+ 89k

connexions sur notre site internet



+ 95 k

connexions au portail adhérent



MIST Normandie sur les réseaux :



[@mistnormandie-santeautravail](https://www.youtube.com/@mistnormandie-santeautravail)



[/mist-normandie](https://www.linkedin.com/company/mist-normandie)



+ 175

nouveaux abonnés sur LinkedIn



+ 5k

vues sur YouTube



ZOOM

SUR LA COMMUNICATION DES RST



Mailings envoyés aux adhérents



Des fiches sur les thèmes développés lors des Rencontres Santé Travail

FACILITER L'ACCÈS À LA PRÉVENTION

ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

DES VIDÉOS POUR INFORMER NOS ADHÉRENTS

MIST Normandie produit et diffuse également des vidéos pour enrichir son offre de supports d'informations.

Elles sont diffusées sur le site internet de MIST Normandie et dans les salles d'attente.

Une série de 3 vidéos sur le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** a été diffusée sur les différents médias de MIST Normandie en 2022.

En 2023, une série intitulée **Les clés du maintien en emploi** à vu le jour.

En 2024, une nouvelle vidéo a rejoint la série traitant **la visite de pré-reprise**.



vidéo n°5 La visite de pré-reprise



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur www.mist-normandie.fr

Pour répondre aux attentes et besoins de nos adhérents, MIST Normandie produit des supports de communication accessibles et pédagogiques.

DES SUPPORTS SUR LE SUIVI DE SANTÉ ET LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Quelques Mémos sur les différents types de suivis de santé, les différentes visites ou rendez-vous qui peuvent être proposés aux salariés

DES NOTICES POUR GUIDER LES ADHÉRENTS SUR LE PORTAL ADHÉRENT



Quelques notices d'utilisation du portail adhérent

DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU SERVICE

PROMOUVOIR MIST NORMANDIE ET SES MÉTIERS

Diffusion d'offres d'emploi et de campagnes de recrutement :



En 2024, MIST Normandie déploiera plusieurs campagnes de communication afin de présenter ses métiers, ses compétences et ses missions.

PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET DE SANTÉ PUBLIQUE



DIFFUSER LA DOCUMENTATION INSTITUTIONNELLE



ZOOM

SUR LA PAGE LINKEDIN DE MIST NORMANDIE



MIST Normandie est présente sur LinkedIn depuis 2017.

Ce réseau professionnel permet de diffuser, partager, suivre et mettre en avant des informations de santé/travail, mais aussi relatives aux actions des partenaires locaux et régionaux de santé.

La publication d'actualités ou d'événements permet à MIST Normandie d'informer de plus en plus d'adhérents.

Fin 2023, MIST Normandie a rejoint Facebook.



Retrouvez nos supports d'information et nos vidéos sur www.mist-normandie.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR :



[@mistnormandie-santeautravail](https://www.linkedin.com/company/mistnormandie-santeautravail)



[/mist-normandie](https://www.youtube.com/channel/mist-normandie)

NOTES



ww.mist-normandie.fr

LA CULTURE DE LA PREVENTION



SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE

Maisons Interentreprises
de la Santé au Travail

Siège social

POUR LE CALVADOS :
9, rue du Docteur Laënnec BP 10063
14203 Hérouville St-Clair Cedex
Tél. 02 31 46 26 60
Fax 02 31 47 50 23

POUR L'ORNE :
52 Boulevard du 1er Chasseurs CS 10029
61001 Alençon Cedex
Tél. 02 33 82 90 09
Fax 02 33 28 44 29